

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
 Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
 et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
 Affiliée à la Confédération Internationale
 des Sociétés Populaires de Musique
 Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
 1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
 LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
 CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
 121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre
 Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
 Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 175 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6 000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600 000 MUSICIENS FEDERES AOUT-SEPTEMBRE 1964

ANTHOLOGIE DU FOLKLORE

Parmi les diverses études qui viennent solliciter les naturelles curiosités de l'esprit, celles qui nous livrent la connaissance puis la comparaison entre eux des principaux folklores du monde sont à la fois des plus vastes, des plus passionnantes et des plus enrichissantes car elles nous révèlent l'âme de chaque peuple.

On peut même dire que les études folkloriques sont à la base des études historiques puisqu'elles nous éclairent sur les mœurs, les goûts ataviques, ethniques, les traditions ancestrales des différentes communautés humaines — grandes ou petites — à travers les âges. Quand on parle de folklore on a trop tendance à croire qu'il ne s'agit en fait que de récits, de contes, de légendes, de danses, de costumes et aussi de chants populaires anonymes dont les origines se perdent dans la nuit des temps. Tout cela en fait assurément partie mais le folklore intégral va beaucoup plus loin. Par son étymologie anglaise, le mot « folklore » nous dit bien qu'il désigne « la science du peuple », cette sagesse, naïve sans doute, mais instinctive et profondément enracinée qui comprend tout ce qui touche à la vie physique et à la vie morale des hommes, à leurs coutumes, leurs croyances, leurs rites, leurs superstitions, leurs aspirations, leur patriotisme et bien d'autres choses encore. Toute cette science plus ou moins empirique peut paraître bien fruste aux « esprits forts » mais elle n'en est pas moins digne de considération — et de la plus haute — car les êtres qui ont vécu au cours des siècles sous leur climat, leur ciel particulier, tout près de la nature, de leur terre, ont appris sans en prendre pleinement conscience, malgré eux, bien des choses que de purs érudits ne connaissent pas encore. Ce qu'il y a de remarquable c'est que, partout dans le monde, le chant, la danse et la poésie sont les trois clés magiques qui nous ouvrent toutes grandes les portes de chacun des domaines folkloriques, et cela par ces deux seuls mais puissants éléments : le son et le rythme.

La Société « Les Amis de l'Histoire » a donc été très heureusement inspirée en entreprenant, à côté de ses admirables réalisations de livres d'études purement historiques et avec le concours des Editions Socradis (1), la diffusion d'ouvrages comprenant le jumelage — et sous une présentation très originale — de textes littéraires et de disques qui nous font connaître le folklore et l'histoire des différents pays du monde. Voilà un projet ambitieux, certes, mais combien passionnant. Le premier volume qui vient de paraître avec le plus grand succès, et qui est accompagné de 4 disques microsilicon 35 tours, 17 cm, constitue le tome I de l'Anthologie sonore de l'Espagne. Il est consacré pour une bonne part à l'Andalousie, puis aux pays Basques, à la Navarre, aux Asturies, à la Galice et enfin à l'Aragon. Un second tome suivra bientôt et celui-ci sera dévolu à la Castille, cœur de l'Espagne, et à la Catalogne. D'autres ouvrages étudieront ensuite les divers pays de notre planète et, d'après les renseignements que j'ai pu obtenir, la plus prochaine édition concernera le Mexique. On voit donc qu'il s'agit là d'une entreprise d'envergure extrêmement utile et qu'il faut encourager.

Si je tiens à parler ici de ces réalisations folkloriques, c'est que j'ai été moi-même séduit par ce Tome I de l'Anthologie sonore de l'Espagne que je viens de me procurer. Je sortirais

50^e Congrès C.M.F. - Séminaire (UNESCO) - Bi-Centenaire de J.-Ph. Rameau EURENT LIEU A DIJON LES 29, 30 ET 31 MAI 1964

JOURNÉES NATIONALES DU BI-CENTENAIRE DE J.-PH. RAMEAU

Dijon vient de connaître de fastes journées ! Mais l'occasion était trop belle. Célébrer le bi-centenaire de la mort du plus grand de nos musiciens français du 18^e siècle, c'est un sort que nombre de villes voudraient connaître.

Sous le haut patronage de M. André Malraux, un comité national groupant les plus grands noms avait été constitué afin que les 29, 30 et 31 mai soient des journées nationales en l'honneur du grand dijonnais.

Deux importants congrès, des groupements considérables de chanteurs et d'instrumentistes, des concerts empreints à foison de moments merveilleux cette célébration.

Le 29 mai, au Palais des Ducs de Bourgogne commença un conseil international de la musique, dans le cadre de l'UNESCO. Des délégués d'Allemagne, Autriche, Bulgarie, Danemark, E. Unis, France, Hongrie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, U.R.S.S., Yougoslavie apportèrent les reflets de leurs préoccupations et de leurs espoirs dans leurs pays respectifs. En particulier la collaboration entre amateurs et musiciens professionnels fut le centre des délibérations. A ce séminaire, et après que M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France eut salué les délégués et amorcé le débat, lecture fut donnée des 11 rapports qui régissent la vie de toutes les sociétés musicales.

M. Shouse (Etats-Unis) donne les chiffres de 1200 orchestres symphoniques, formés d'un mélange d'amateurs et de professionnels ; l'éducation musicale fait de tels progrès qu'un enfant sur cinq pratique un instrument, cette distraction venant en second plan après la lecture ; 5.600 janfares, 700 troupes d'opéra, soit près de 35 millions d'amateurs permettent à la vie musicale de s'épanouir pleinement. La culture n'est plus ainsi l'apanage d'un petit nombre.

Pour le Dr Klemencic (Autriche), le moyen d'amener l'amateur à la musique est de chercher une certaine primitivité et de revenir à la musique ancienne : flûte à bec, viole de gambe y concourent. A côté de cette masse mélomane, une élite professionnelle à la technique élevée doit encadrer.

(Suite page 2)

par trop de mes attributions si je commentais en détail les quatre disques encartés dans le beau livre relié qui nous est offert. La critique discographique, dans notre périodique, est en effet, du ressort de notre ami Roland Chaillon, si hautement qualifié. Je n'en dirai donc que l'essentiel et je m'entendrai plus longuement sur le livre dont le texte est dû à l'éminent Professeur Ambrosi Carrion, ex-professeur à l'Université autonome de Barcelone.

Le répertoire des chants folkloriques de la péninsule ibérique est particulièrement riche et varié, et l'on sait le parti qu'en ont tiré des musiciens comme Albeniz, Granados, Turina et Falla, pour ne citer que les noms les plus connus et les plus aimés parmi les musiciens purement espagnols. Personnellement, j'ai toujours été — comme tant d'autres —

(Suite page 4)

Pour la première fois dans l'histoire de la Confédération Musicale de France son congrès d'été a été jumelé avec des réunions internationales. Ses manifestations obtinrent un immense succès, tant par le nombre des participants que par celui des pays représentés.

Notre collaborateur René PAQUETTE a bien voulu assister aux réunions, afin de nous fournir un compte-rendu pour notre journal. Nous tenons à l'en remercier bien vivement.

Nous sommes très reconnaissants à M. MALRAUX, Ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles d'avoir bien voulu se faire représenter ; au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, d'avoir accordé son patronage ; à M. le Chanoine KIR et son Conseil Municipal d'avoir permis la réalisation de ces grandioses et importantes manifestations pour la célébration du bi-centenaire de J.-Ph. RAMEAU ; au Conseil International de la Musique (UNESCO) et en particulier à M. Jack BORNOFF, secrétaire exécutif, M. Vladimir FEDOROV, vice-président et M. Johan BENTZON, membre du Comité, ainsi qu'à toutes les personnalités musicales étrangères et françaises, d'avoir bien voulu, par leur présence et leur collaboration, donner une importance particulière à ces journées inoubliables, dont le plus grand mérite revient à notre ami, M. André AMELLER, directeur du Conservatoire de Dijon, membre du Comité de la C.M.F.

Je félicite et remercie les membres de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or, les Sociétés Musicales et les enfants des écoles qui sont venus rehausser l'éclat de ces manifestations.

Nous avons assisté avec beaucoup de plaisir à la soirée artistique dirigée par André AMELLER et organisée par le Comité National du bi-centenaire de J.-Ph. RAMEAU, dont M. Guy MOLLAT du JOURDIN est l'actif secrétaire.

Je tiens, encore une fois, à remercier André AMELLER et sa secrétaire Mme LAVIOLI pour l'énorme travail d'organisation qu'ils ont accompli, pour leur chaleureux accueil qui nous a tous infiniment touchés.

Albert EHRMANN

Le congrès de la C.M.F. s'est ouvert le 30 mai à 9 heures précises sous la présidence de M. Albert Ehrmann.

Etaient présents : M. Lamy président artistique de la C.M.F., ainsi que tous les délégués représentant chacune des Fédérations ci-après :

- AISNE : MM. Thirault Roger, secrétaire général de la C.M.F., Amandio Fernand, Meulet Henri.
- ALSACE CHORALES : M. Pflimlin Rodolphe.
- ALSACE MUSIQUE : MM. Monpeurt Edmond, Mann Charles.
- REGION DE BRIOUDE : MM. Prochet Henri, Tissandier Etienne.
- CENTRE : MM. Martinet Henri, Relin André.
- CHAMPAGNE ET MEUSE : MM. Bigotte Raymond, Janzy Henri.
- CHARENTE : M. Dubois Pierre.

(Suite page 2)

LA C.M.F. EN DEUIL Le Président Robert Pavesi n'est plus

Nous avons appris avec un profond sentiment de tristesse le décès de notre président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, M. Robert Pavesi, président-fondateur de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise ».

Croix de Guerre 1914-1918, médaille de Verdun, Robert Pavesi s'est dévoué sans compter, depuis son plus jeune âge, en faveur de la musique populaire. Il n'a cessé pendant de nombreuses années, de prodiguer de sages conseils dans sa Fédération et j'ai pu me rendre compte, personnellement, combien cet homme affable était estimé de tous.

La Confédération Musicale de France adresse à sa veuve, Mme Robert Pavesi, ses enfants, ses petits-enfants et à sa famille, ses bien vives condoléances.

A. E.

(Suite page 2)

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES

- 22.548,80 F.
 - Fanfare de Saint-Bueil (Isère), 50 F ;
 - G. Meneyrol, de Riom (Puy-de-Dôme), 10 F ;
 - Harmonie de Blanc-Mesnil (S.-et-O.), 20 F.
- TOTAL A CE JOUR : 22.628,80 F

NOTULES MUSICALES

Après s'être appelé échelettes, puis orgue de paille, harmonica de bois, le claquebois est maintenant connu sous le nom de xylophone. Dans le Dictionnaire de Musique de Michel Brenet, je note que St-Saëns l'a introduit dans l'orchestre de sa « Danse Macabre » (1874) et

on l'entend quelquefois, comme instrument solo dans les cirques et les Music-halls ; il est frappé avec de petits maillets de bois. Cette dernière phrase se trouve aussi dans le Dictionnaire de Musique Paul Arma-Yvonne Tiénot. En réalité la tête des maillets est en ébonite, (caoutchouc durci, noir) mais, il existe des maillets à tête de caoutchouc souple, et à tête recouverte de laine ; cet enrichissement dont se servent les solistes a permis à cet instrument de devenir un précieux auxiliaire dans l'éducation musicale des enfants. Il est utilisé dans l'Enseignement Carl Orff, basé sur une percussion très subtile comme j'ai pu m'en rendre compte en assistant non pas à une présentation au point mais à une séance de travail beaucoup plus instructive, chez M. Oistrakh (8, Square des Sablons, Mary-le-Roi, Seine et Oise), qui avait présenté ses élèves de l'Ecole Alsacienne de Paris à l'Institut de Musicologie. J'ai appris beaucoup de choses dont je vous ferai profiter petit à petit. Ma première découverte a donc

(Suite page 4)

CHRONIQUE des DISQUES

L'OPERA

+ COSI FAN TUTTE
 A la suite d'un pari et pour éprouver leurs fiancées respectives, deux officiers, après avoir simulé le départ, se travestissent pour éprouver leur fidélité ; avec la complicité de la femme de chambre, ils s'introduisent dans la place et entreprennent chacun la conquête de la fiancée de l'autre ; après force péripéties, leur victoire consacra leur chagrin... mais, bien entendu, tout s'arrangera pour le mieux ! C'est un livret invraisemblable, qui provoque des situations grotesques. Mais, décidément,

Mozart anoblit tout ce qu'il touche. Et seul, c'est certain, il pouvait tirer un tel chapelet de joyaux d'une histoire aussi abracadabrante...

Les joyaux, nous ne les détaillerons pas ; ce serait, on s'en doute, fastidieux et interminable. L'œuvre se répartit en 2 actes ; le premier comprend beaucoup d'ensembles (duos, trios, quintettes, sextuors) dans le second au contraire dominent les airs (à part le finale, étourdissant — avec, pourtant, quels élans de tendresse ! — dans la grande tradition de l'opéra-bouffe). Ces

(Suite page 5)

Clairons à pistons et clairons-basse à pistons. — 1) Exécution de toute « La Marseillaise », arrangement spécial de A. Tremine, pour batteries-fanfars, Editions J.M. Champel; 2) Morceau imposé: « Mers-El-Kébir », Editions R. Martin; 3) Lecture à vue.

Tambours. — 1) Exécution de l'un des cinq marches, pages 18, 19 et 20 du « Guide pratique du Fanfariste », Editions Renato-Deslaurier (ou la sonnerie « Aux Morts »); 2) Morceau imposé: « Aubade », Editions J.M. Champel; 3) Lecture à vue.

TRES IMPORTANT. — Les sonneries imposées pour le championnat de France sont enregistrées sur disque « Decca », numéro 451.016. Ce disque s'intitule « Sonneries réglementaires en fanfares ».

ADRESSE DES EDITEURS
Robert Martin, 9, rue Bocard, Maçon (Saône-et-Loire).
Renato-Deslaurier, 25, rue Michel-le-Comte, Paris-3^e.
France-Musique, 38, rue de Paris, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
L. Langlois, 6, rue de Fécamp, Paris-12^e.
Philippo, 24, boulevard Poissonnière, Paris-8^e.
J.M. Champel, Neuville-sur-Ain (Ain).

BATTERIES-FANFARES MONITEURS TAMBOURS ET CLAIRONS
 Des examens pour le titre de moniteur tambour ou clairon seront organisés chaque année par la Confédération musicale de France.
 Les épreuves auront lieu à Paris, le 25 octobre.
 Sont admis à concourir tous les fanfaristes sans distinction d'âge capables d'exécuter le programme.
 L'inscription au concours sera obliga-

toirement transmise par la Fédération régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

PROGRAMME

Moniteur clairon ou clairon-maitre. — 1) Technique de l'instrument; 2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel enseignement pratique du Clairon »); 3) Exécution pratique du Clairon; 4) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode « Nouvel enseignement pratique du Clairon »); 5) Morceau imposé: « Fête à Sablon », Editions France-Musique; 6) Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de clairon; 7) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.
Moniteurs tambour ou tambours-maitre. — 1) Technique de l'instrument en détail de tous les coups; 2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel enseignement pratique du Clairon »); 3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des 1, 2, 3 groupes du « Guide pratique du Fanfariste », Editions Renato (ou la sonnerie « Aux Morts »); 4) Morceau imposé: « Joyeux réveil », Editions R. Martin; 5) Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de tambour; 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

Pour l'étude de la technique du clairon, ainsi que pour les questions théoriques, se reporter à la méthode: « Nouvel enseignement pratique du Clairon ». Pour l'étude de la technique du tambour, se reporter aux volumes 1 et 2 « Le tambour d'ordonnance ».

en écoutant les nobles accents de l'ensemble si bien dirigé par M. Raoul Ponsen. Les trompettes simples ne se prêtent naturellement pas aux modulations, elles sont rigoureusement monotones, ce qui n'implique pas forcément la monotonie quand le compositeur possède assez d'imagination et de fantaisie pour combiner ses lignes mélodiques, ses harmonies et ses rythmes. A cet égard, Raoul Ponsen nous a montré, dans deux de ses œuvres bien sonnantes, son expérience de compositeur en ce genre de formation et les autres pièces qu'il nous a données ont été, comme les siennes propres, fort applaudies. Deux marches, une fantaisie, une ouverture, une valse et une polka constituaient le programme de cette brillante fanfare. Bravo aussi pour deux vaillants solistes dont les noms ne figuraient malheureusement pas au programme.

Après cette « Fanfare des Halles », ce fut le tour de l'Orchestre d'Accordéons de Paris de s'installer sous le kiosque, ayant à sa tête Etienne Lorin. J'ai déjà dit dans ces colonnes tout le bien que je pense de cet animateur qui a su donner à l'accordéon, dans l'éducation musicale des jeunes, la place qui lui revient légitimement. On peut même dire que, par lui, l'accordéon a été réhabilité car, pendant longtemps — il faut bien le reconnaître — cet instrument populaire eut une assez mauvaise presse. Il n'était guère employé que dans la musique de bastringue. Mais Etienne Lorin a très vite compris qu'on pouvait fort bien mettre l'accordéon au service de la musique classique. Il a lui-même transcrit d'admirables pages de la musique symphonique pour un orchestre complet d'accordéons dans lequel chaque partie instrumentale de la partition originale n'était confiée qu'à la seule main droite de chaque exécutant. Chaque ligne mélodique ou chaque note des accords d'accompagnement était ainsi scrupuleusement reproduite. Et, ce qui est capital, c'est que ce consciencieux musicien a considéré comme son premier devoir d'enseigner à tous ses instrumentistes ce qu'est le style en musique. Il leur a appris ce qu'il fallait faire ou ne pas faire pour bien filer un son, sans jamais le « pousser », défaut si commun à tant d'accordéonistes. Et c'est ainsi qu'il est parvenu à faire interpréter à ses très jeunes artistes (jeunes filles, jeunes gens et même des enfants qui se présentent impeccablement au public) des œuvres de la plus haute valeur. Il nous a donné, entre autres œuvres, à ce festival du Luxembourg, l'ouverture mozartienne de l'« Enlèvement au Sérail », la Pavane pour une Infante défunte, de Ravel, la Danse du Feu de « L'Amour sorcier », de Falla, et une fantaisie sur le Faust de Gounod. Nous avons entendu également une belle page, Soir d'été, extraite de la « Suite pastorale », de Dondeyne, et l'une de ses propres compositions très originale: Sur la route. Les résultats obtenus par ce très fin musicien sont vraiment convaincants et le public a montré par ses chaleureux applaudissements combien il était sensible à de si belles réalisations.

Gros succès également pour l'harmonie « Le Club des Trente » sous l'expertise baguette de Georges Lysandre. Nous avons entendu par cet excellent groupement un très joli programme, notamment l'ouverture de Guillaume Tell, de Rossini, le Menuet, de Paderewsky, une jolie Saltarelle, de A. Bourdeau, dans laquelle M. Péger, hautbois-solo, a remarquablement fait la preuve de son goût et de sa technique, et, pour finir, la très belle suite de Haendel: Musique pour un feu d'artifice. Au « Club des Trente » on sait vraiment faire d'excellente musique. Le chef et ses instrumentistes s'entendent à merveille et forment une équipe non seulement très sympathique mais de réelle valeur.

Et le festival s'acheva en apothéose avec la magnifique « Musique des Gardiens de la Paix » dirigée supérieurement par un chef d'élite, le commandant Dondeyne. L'exécution de l'« Ouverture des Maîtres Chanteurs, de Wagner, a été éblouissante. Le valeureux chef, qui avait réalisé lui-même la transcription pour harmonie, en a fait ressortir à merveille les moindres détails dans ce lacs de contrepoints si complexe qu'il en donne le vertige. Une tempête d'applaudissements a éclaté dès le frappé du dernier accord, tant le public était enthousiasmé. Le succès devait se maintenir jusqu'à la fin du concert car les exécutions du charmant ballet Casse-Noisette, de Tchaikowsky, de la Rapsodie in Blue, de Gershwin, si difficile, de la pittoresque et monumentale Manhaftan Symphony, de Lancen, furent chaleureusement acclamées. La note patriotique ne devait pas manquer pour clore ce magnifique festival. La Musique des Gardiens de la Paix exécuta à la perfection un énergi-

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS D'AOUT
« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »
 Tous les mardis, de 19 h. 40 à 19 h. 55

4 AOUT 1964 :
 Fantaisie-Duo, polka pour 2 clarinettes (A. Delbecq) (Solistes: MM. Gilbert Voisin et Henry Bardalon); Caresses de fleurs, mazurka (Briançon); Fête rustique, quadrille (E. Lacombe).

7 AOUT 1964, à 22 heures :
 Le pas des patineurs (E. Jouve).

11 AOUT 1964 :
 Caprice de femme, schottisch (E. Marsal); Les éperons d'or, mazurka (J. Massip - H. Candolives); Maboul, quadrille (X...).

14 AOUT 1964, à 22 heures :
 Goutary, fandango (Ch. Garcia).

18 AOUT 1964 :
 Cet' polli' femme-là, polka - marche (E. Mullot); Albertine, schottisch (X...); Chasse aux callies, mazurka (H. Paradis); Valse bleue (F. Perlet).

21 AOUT 1964, à 22 heures :
 La semaine infernale, quadrille (X...).

25 AOUT 1964 :
 Séduisante, polka (F. Sauvan); Goutte de rosée, schottisch (X...); Le coq gaulois, quadrille (E. Lacombe).

28 AOUT 1964, à 22 heures :
 Fatine, mazurka (Wittmann).

MOIS DE SEPTEMBRE

1er SEPTEMBRE 1964 :
 Les deux commères, polka pour 2 cornets (H. Labit) (Solistes: MM. A. Calvayrac et A. Philibert); Récréation d'artistes, quadrille (X...).

4 SEPTEMBRE 1964, à 22 heures :
 Souvenir des Pyrénées, mazurka (G. Lebert).

8 SEPTEMBRE 1964 :
 La frileuse, mazurka (Ch. Lambert - Z. Bajus); La matchiche, danse de caractère (X...); La vigne d'or, schottisch (H. Bléger); Palmira, valse espagnole (A. Charbonnier).

11 SEPTEMBRE 1964, à 22 heures :
 Valse pour 2 trompettes (F.-P. Loup) (Solistes: A. Calvayrac et A. Philibert).

15 SEPTEMBRE 1964 :
 Nouvelle étoile, polka pour cornet (F. Andrieu); Follette, mazurka (F. Minot); Le cœur et la main, quadrille tiré de l'Opéra de Ch. Lecocq.

18 SEPTEMBRE 1964 à 22 heures :
 Conte de fées, valse (F. Romain).

22 SEPTEMBRE 1964 :
 Les dames de Toulouse, schottisch (X...); Fleur aimée, mazurka (L. Bajus); Baby, quadrille (H. Gagnaire).

25 SEPTEMBRE 1964, à 22 heures :
 Diane, polka pour cornet (A.S. Petit) (Soliste: A. Calvayrac).

29 SEPTEMBRE 1964 :
 Ilda, polka pour cornet (M. Roux); Grazella, schottisch (X...); Lilas blanc, mazurka (X...); Madrilène, valse espagnole (F.-P. Loup).

Les 7, 14, 21, 28 août, 4, 11, 18 et 25 septembre, participation de l'orchestre champêtre à une « mosaïque musicale » du vendredi, à 22 heures.

que pas redoublé avec le concours de la batterie-fanfare, puis ce fut une vibrante Marseillaise qui réunit dans une même ferveur auditeurs et exécutants. Ainsi s'acheva cette mémorable manifestation musicale au milieu d'unanimes et chaleureuses ovations.

Mais la fête n'était pas finie. Après toutes ces performances artistiques qui durèrent pour notre plaisir quatre heures d'horloge, de 15 à 19 heures, un banquet fort bien orchestré, lui aussi, réunit dans le quartier de l'Odéon les présidents du festival, diverses personnalités musicales et, naturellement, les chefs qui avaient dirigé les formations dont je viens de parler. Parmi les personnalités présentes, je n'omettrai pas de citer notre ami Charles Lhomme, ce véritable apôtre de la musique populaire, et Mme Lhomme. Et parmi celles qui, à leur grand regret, n'avaient pu être des nôtres et s'étaient excusées, je relèverai les noms de M. Yves de la Casinière, Grand-Prix de Rome, inspecteur général de la Musique, retenu à Nîmes, les capitaines Gallet, Boyer, Dayries, Dautricourt et enfin notre cher président de la Confédération, M. Albert Ehrmann, qui se trouvait en Provence.

A l'heure des discours, notre hôte et ami, le président Maurice Brun, prit la parole pour féliciter de tout cœur les ensembles musicaux et leurs directeurs qui nous avaient donné de si belles joies artistiques, puis il laissa à Mme Bécourt-Foch l'agréable soin de remettre à plusieurs membres de l'Union les récompenses suivantes: à M. A. Boulanger, maire-adjoint du V^e arrondissement et président de la symphonie du V^e, et à M. A. Mayer la médaille d'argent du conseil général de la Seine, puis à M. R. Bonnin la médaille de bronze; à MM. J. Charpentier et D. Huys, la médaille d'argent du Conseil Général Municipal de Paris; à MM. M. Launay et R. Denave, la médaille de bronze. Ce palmarès fut salué par les vifs applaudissements de tous les convives mais un ban enthousiaste fut ouvert quand Mme Bécourt-Foch remit à M. Maurice Brun la médaille de vermeil de la Ville de Paris pour ses quarante-quatre années d'activité à la tête de l'U.S.M.P. Le colonel Pierre Dupont dit toute sa joie d'avoir coprésidé une si belle manifestation de musique populaire, exprima les remerciements de nous tous aux sociétés participantes et dit en quelle estime il tenait son jeune et éminent confrère, le commandant Dondeyne, et ses excellents collaborateurs de la magnifique Musique des Gardiens de la Paix.

Splendide festival, charmant banquet et chaude amitié entre musiciens sincères, voilà les beaux souvenirs que nous gardons de cette journée du 24 mai 1964, grâce à l'U.S.M.P., à son si dévoué président et à tous les chefs et exécutants qui nous ont charmés. Merci à tous!

André PETIOT

Concours de Composition Musicale organisé par la C. M. F.

- PRIX OFFERTS PAR LA MAISON BILLAUDOT
- CLARINETTE** — Le prix de 200 F, en préparatoire, est attribué à la devise « Vally-Flores »: M. Paul Fiovet, 45, rue Beranger, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
 Le prix de 200 F, en élémentaire, est attribué à la devise « Vade Mecum »: M. Villy Van Dorselaer — professeur au Conservatoire Municipal de Musique 2, rue de l'Est — Colmar — (Haut-Rhin).
- SAXOPHONE** — Le prix de 200 F, en élémentaire, est attribué à la devise « E.P.L.H. » (En pinçant la Harpe): M. Emile Lesieur à Hirson (Aisne).
- TROMPETTE** — Le prix de 200 F, en cours moyen, est attribué à la devise « Fac et Spera »: M. Jean Avignon — La Garenne-Colombes (Seine).
 Le prix de 200 F, en élémentaire, est attribué à la devise « Efforts »: M. Farcy, à Jarny (Meurthe et Moselle).
- TROMBONE** — Le prix de 200 F, en élémentaire, est attribué à la devise « Vade Mecum »: M. Willy Van Dorselaer — 2, rue de l'Est à Colmar (Haut-Rhin).
- COR** — Le prix de 200 F, en élémentaire, est attribué à la devise « Tout Rit, Tout Chante »: M. Marcel Baccart, St-Jean-d'Angely (Charente Maritime).
- Ces prix ont tous été décernés à l'unanimité.
- D'autre part, il a été décidé par le Jury qu'il n'y avait pas lieu d'attribuer de prix aux œuvres pour le cor, aucune de celles présentées ne satisfaisant aux conditions de l'avis de concours.

Le Concert de Gala de l'Union des Sociétés Musicales de Paris

Sous la double présidence de Mme Bécourt-Foch, présidente de la Commission d'Enseignement et des Beaux-Arts de la Ville de Paris, et du Colonel Pierre Dupont, l'éminent ancien chef de la Musique de la Garde Républicaine, l'Union des Sociétés Musicales de Paris avait organisé dans les jardins du Luxembourg, le 24 mai dernier, un brillant festival. Nous devons tout d'abord, dans notre compte-rendu, louer et féliciter de tout cœur notre cher ami Maurice Brun, président de l'Union, qui se dévoue toujours sans compter à la cause de la musique populaire et qui avait donc mis tout en œuvre, avec un soin minutieux, pour la réussite de cette journée. Le succès le plus complet devait récompenser ses efforts.

La halle. La blouse bleue, le foulard et surtout l'énorme chapeau aux larges ailes porte-fardeau en constituent les éléments essentiels. Cette fanfare, on le sait, est dirigée par un excellent musicien, M. Raoul Ponsen, ex-trompette-major de la Garde Républicaine. Il est à la fois chef et exécutant, dirigeant son ensemble de sa dextre précise tandis que sa senestre porte bien souvent à ses lèvres sa bonne et fidèle trompette venant en renfort et en guide dans les passages les plus difficiles.

La trompette simple, comme le cor, est l'un des tuyaux d'instruments à vent les plus riches en harmoniques naturels. Par le seul jeu des lèvres, les trompettistes du temps de Bach et de Haendel obtenaient couramment l'harmonique 16 et, plus rarement, les 17 et 18. Plus modestement, aujourd'hui, on sait se contenter du 12^e dans l'extrême aigu, ce qui est déjà respectable comme altitude, alors que le cornet n'atteint que l'harmonique 8. Le timbre de la trompette se fait remarquer à la fois par sa noblesse, sa finesse, son caractère martial et héroïque. Entendre une belle fanfare de cavalerie, ce n'est pas seulement percevoir de pimpantes et claires harmonies cuirivées, c'est aussi se reporter à la belle époque des chevauchées de nos fiers escadrons qui avaient tout de même une autre allure que nos modernes et mornes défilés d'engins motorisés. Autres temps, autres mœurs! Ce que les Anglais appellent élégamment et poétiquement le « flourish » c'est précisément cette floraison de sons cuirivés qui retentissent galement, haut et clair, projetés dans l'air par une belle fanfare. Et je songeais à tout cela

Nous entendimes d'abord l'excellente « Fanfare des Halles Centrales de Paris » dont les valeureux exécutants portent allègrement le traditionnel costume des « forts de

Citons : Mme Perreau-Pradier et M. le Préfet de l'Alsne; M. le procureur général de la République; M. Marcel Levindrey, maire de Laon, conseiller général, et président de l'Harmonie municipale; M. Jacques Pelletier, président du Conseil général, entouré de la plupart des conseillers généraux; MM. les officiers représentant la Subdivision de Laon et le C.I.T. 152; M. Albert Ehrmann, président de la Confédération musicale de France; M. Edouard Alliot, conseiller général, et président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Alsne; M. Davaine, chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports; M. Grand, secrétaire général de la Préfecture; M. le chanoine

Vassour, curé-archiprêtre de la cathédrale de Laon; M. le pasteur Lienhardt; Mme Martinet, bibliothécaire; M. le Juge d'instruction; M. le président du Tribunal; M. Pauchet, proviseur du lycée; M. Desperrier, adjoint au maire; M. Henri Meulest, secrétaire général de la mairie et de la Fédération des Sociétés musicales de l'Alsne; Mme Dégremont, vice-présidente des Heures musicales, etc. Manifestation exceptionnelle dont les Laonnois se souviendront longtemps. Le travail des musiciens, leur esprit de solidarité, leur présence, leur discipline, la qualité de leur exécution musicale et la classe de leur chef forcent le respect et l'admiration.

dent de la Confédération musicale de France; M. Simonnet, de la Société des Auteurs-Compositeurs et Editeurs de musique, délégué pour la région du Sud-Est; M. Truchi, chef de la Musique municipale de la ville de Nice; la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes conduite par M. le vice-président César German, président de la « Lyre Cecilia », des délégués; M. Carlin, président de la Fanfare des trompettes de cavalerie l'« Etendard de Nice »; M. Rey, de l'« Espérance de Cannes », secrétaire général; M. Maillet, de la Société musicale « La Martiale de Sospel », chef de musique; M. Court, directeur de la Société musicale l'« Avenir de Châteaufort-de-Grasse »; M. H. Scott, de la Société musicale l'« Echo de la Chaumière », trésorier général fondateur; M. André Lathiez, de la Société musicale « La Jeunesse Niçoise », secrétaire général; M. Albert Voletti, secrétaire général du Comité des fêtes, des Arts et des Sports de la Ville de Nice; M. Avry, commissaire de police, représentant M. Henri Perney, commissaire divisionnaire et commissaire central à Nice; M. Richier, président du Comité départemental des H.L.M. des Alpes-Maritimes; M. Abrate, président des Artistes de Saint-Joseph; M. Spinardi, chef d'équipement sportif musical de la ville de Nice; M. Jaime, délégué du Mérite national français; M. Germain, secrétaire régional du Mérite national français; M. Lathiez, délégué régional du Grand Prix Humanitaire de France; M. Giaccone, président de l'Amicale des Jardiniers; M. Gardon, vice-président des Traditions niçoises; M. le curé de la paroisse de « Bon Voyage » etc. A 15 h., avait lieu un important défilé groupant les sociétés, place de Saint-Roch, lesquelles exécutèrent devant un imposant public, à tour de rôle, un morceau de musique de leur choix.

d'un X^e anniversaire très agréablement écoulé, et nous avons pu constater la grande fraternité qui unissait tous les musiciens des différentes sociétés. Toutes nos félicitations aux membres dirigeants de la Fanfare « l'Echo de la Chaumière », pour la parfaite organisation, aux musiciens pour l'impeccable tenue dans le défilé, et la parfaite exécution des morceaux qui ont été joués par l'ensemble de la collectivité musicale. Le délégué fédéral, André LATHIEZE.

Mlle Vicat (de Romans) est élue Miss Guitare 64 devant Mlle Granjard (de Nice).

Le comité d'anciens élèves Petits ménestrels niçois qui avait pris l'initiative d'organiser le premier concours national au titre de Miss Guitare 64 sur le plan national, nous fait part des résultats définitifs.

Après les épreuves éliminatoires qui se sont déroulées ces dernières semaines chez les Petits Ménestrels de France, épreuves qui ont rassemblé pour la première fois dans cette compétition originale plusieurs dizaines de jeunes élèves (filles) guitare classique, toutes âgées de moins de vingt ans et disséminées dans diverses régions tant à Nice, qu'à Tarbes, Bayonne, Ramiremont, Romans et Valence (Drôme). Dans ces six dernières villes où l'étude de la guitare classique est dispensée par nombre de professeurs qualifiés à toute une jeunesse studieuse et réfléchie, furent organisées les premières épreuves éliminatoires. Chaque région présentait donc la candidate aux finales de ce concours.

Le jury de Paris, composé d'éminentes personnalités de la musique, reçut par l'intermédiaire d'un huissier les six boîtes de magnétophone numérotées de 1 à 6 sans aucune autre indication de provenance, sur lesquelles était enregistré le morceau imposé par chacune des six candidates.

Après un jugement examen, le jury a conclu aux résultats suivants: Première aux points, Mlle Marie-Claire Vicat, étudiante, âgée de 16 ans, de Romans (Drôme), qui est élue Miss Guitare 1964; première dauphine, Mlle Odile Granjard, étudiante, 16 ans, de Nice; deuxième dauphine, Mlle Eliano Garcia, étudiante, 18 ans, de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Les trois autres candidates venant, ensuite à ce palmarès méritent d'équales félicitations pour leur participation et leur valeur très rapprochée des premières lauréates de ce concours, Mlles Renée Lamerque, 16 ans, de Bayonne (B.-Pyrénées), Josiane Dorier, de Valence (Drôme) et Monique Vincent, de Remiremont (Vosges).

qu'est le solo du « Libéra me » final aux intervalles très grands où elle donna avec autant de brio les notes graves que les suraiguës en voix de tête. Geneviève Macaux possède un mezzo-soprano exceptionnel, charnu, fin et séduisant et qui fit merveille dans diverses séquences du « dies irae ».

Jean Brazzi, ténor à voix chaude, bien timbrée et posée que l'on admira notamment dans l'« Inghirso » et Jean-Claude Riber, basse, dont on connaît le talent, mit en valeur son organe étoffé en particulier dans la séquence du « Confutatis ».

R. Giovannetti anima l'ensemble avec une chaleur expressive communicative... Les chœurs au point, se révélèrent homogènes. Quelques attaques « piano » paraissent manquer de netteté. Le sanctus, page la plus redoutable fut rendue avec beaucoup de relief mais la masse chorale faillit au début dépasser l'élan doctoral par le chef.

Les solistes témoignèrent dans les duos, trios et quatuors d'une précision dans la mesure et d'un équilibre irréprochables.

Le réquiem de Verdi, l'événement musical de l'année à Mulhouse, mériterait d'être redonné une seconde fois. Il attirerait à nouveau, la grande foule.

René SITTLER.

L'Association des Chorales d'Alsace a tenu son congrès à Guebwiller

La ville de Guebwiller, qui se félicite d'avoir été il y a plus de 100 ans le berceau de l'Association des Chorales d'Alsace, a accueilli dimanche dernier, les délégations des diverses sociétés chorales du Haut-Rhin et du Bas-Rhin venues pour y tenir leurs assises annuelles. La journée débuta par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, hommage rendu au nom de l'association par le vice-président, M. Robert Nussbaum, en présence de M. Fastinger, sous-préfet, et d'une assistance nombreuse. A l'issue de cette brève cérémonie les congressistes se retrouvèrent, à 9 h. 30, dans la salle du foyer protestant où se déroula la séance de travail.

En ouverture du congrès, la chorale mixte de l'Orphéenne, société organisatrice de cette manifestation, interpréta deux chœurs, « Les violettes » et « Petrouchka », sous la direction de M. Arthur Brendlé. Tandis que se poursuivait l'ordre du jour, introduit par une allocution de bienvenue prononcée par M. Charles Cadé, président de la Chorale Orphéenne 1850 de Guebwiller, les personnes qui ne prenaient pas une part active à l'assemblée ont visité la ville sous la conduite de M. Antoine Gardner, président du Syndicat d'Initiative de Guebwiller.

Le vice-président de l'association, M. Robert Nussbaum, ouvrit la séance en regrettant l'absence de M. Rodolphe Platin, président de l'association, empêché. Il remercia la chorale Orphéenne de Guebwiller et demanda aux délégués de travailler dans un esprit d'amitié pour trouver ensemble une solution aux problèmes qui préoccupent les sociétés chorales. Il rappela brièvement les événements de l'année écoulée, entre autres les deuils qui ont laissé des vides dans les rangs des chorales et commémora le souvenir du président d'honneur, M. Gilbert Franz, décédé le 8 mars dernier.

La parole fut ensuite donnée au secrétaire de l'Association, M. Moerlin, qui remercia les congressistes mais regretta néanmoins qu'il n'y ait pas de participation plus massive. Le rapport financier présenté par le trésorier laissa entrevoir

OFFRE SPECIALE AUX SOCIETES - HARMONIES MUNICIPALES FANFARES - CHORALES

SEJOUR A PARIS

- 1er jour : Le matin, visite de PARIS. L'après-midi, les grands magasins.
2e jour : Le matin, excursion à VERSAILLES. L'après-midi, visite des installations d'Orly.
3e jour : Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches. Possibilité de soirée au théâtre.

Prix : Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus.

SEJOUR AUX BALAEARES

Quatre jours au départ de Barcelone : Frs 190 par personne pour groupe de 25 personnes minimum.

SEJOUR EN CORSE

Trois jours au départ de Marseille : Frs 188 par personne pour groupe de 40 personnes minimum, ET TOUS AUTRES PROGRAMMES CHEZ :

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France

34, rue de Lisbonne, PARIS-8e - Téléphone : LAB. 83.37

ALPES-MARITIMES

Xe anniversaire de la Société Musicale

« L'Echo de la Chaumière »

Le 24 mai 1964, à 11 h. 30, la Préfecture des Alpes-Maritimes, recevait par les soins de MM. Hubert Scott, père, et Charles Scott, le dépôt des statuts d'une nouvelle société.

Cet acte officiel venait concrétiser la naissance d'une société bien sympathique, puisqu'il s'agissait d'un groupement musical qui allait faire parler de lui. Le quartier de « Bon Voyage » en plein essor actuellement, a depuis cette date une musique « La Fanfare l'Echo de la Chaumière ».

Après dix ans d'efforts, un vieux musicien chevronné de la musique, soutenu par un fils à qui il donna une éducation musicale parfaite et avec l'appui de quelques amis, ce groupement musical renaît en très grand nombre des enfants.

Afin de mettre en relief une date dans l'histoire de la société, des journées devaient concrétiser ce fait. Aussi les dates du 23, 24, 25 mai 1964 allaient mettre au jour du public la célébration du 10^e anniversaire de la création de l'Echo de la Chaumière, où les Niçois s'étaient donnés rendez-vous.

Le 23 mai 1964, à 19 h., ont débuté les festivités de cette belle société où les anciens, les administrateurs et les membres actifs ont rendu hommage à leurs chers disparus. M. le vice-président fondateur Graziani et le jeune musicien Montouquod. Devant la stèle, à l'interieur du siège social a été déposée une gerbe de fleurs, et M. Charles Scott, président, a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence. Cérémonie simple mais combien émouvante.

A l'issue de cette pieuse cérémonie, les 80 exécutants qui composent cette excellente fanfare (de 8 à 18 ans) donna un aperçu de leur talent sous la direction de leur chef, M. Charles Scott, ils exécutèrent un répertoire dont le public ne leur a pas ménagé ses chaleureux applaudissements.

L'orchestre succédant à la fanfare, place était faite à la danse, sous les deux immenses chapiteaux dressés pour les festivités.

Le 24 mai 1964, dès 9 h. du matin, plusieurs fanfares se sont manifestées dans les artères de la ville et donnaient l'aspect d'une grande fête. Elles se regroupèrent, à 10 h., près du siège social afin d'y recueillir les personnalités et les invités pour un apéritif d'honneur.

Il appartenait protocolairement à M. Charles Scott de prononcer l'allocution de bienvenue et d'exprimer les plus vifs remerciements aux personnalités qui avaient tenu à apporter toute leur sympathie à la société, et aux invités, toute leur affection qu'ils témoignèrent à la société depuis sa création.

Avant de passer la parole aux officiels, le dévouement allait être honoré car M. Humbert Scott recevait la médaille d'or des services bénévoles, et M. Laurent Charles et M. Gilly Louis, à leur tour, recevaient la médaille de bronze du Grand Prix Humanitaire de France.

M. Robert Pavest, président de la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes, représentant M. Albert Ehrmann, président de la Confédération des Sociétés musicales de France, a terminé son allocution en ces termes :

« Les Pouvoirs publics voient les sociétés musicales, le public les admire, mais l'aide qu'il leur apporte est très précieuse. Souvent on parle beaucoup de l'enfance délinquante, ce que l'on ne parle jamais ou très peu, c'est de la jeunesse musicale qui existe en France. MM. et Mmes, vous allez voir dans un instant, ce qui a de l'importance, l'art musical a un vrai langage par sa lecture, son exécution, et sa discipline, et sans la moindre répétition, les 300 exécutants placés devant vous, et sous la direction d'un chef que certains ne connaissent pas vont exécuter plusieurs morceaux.

Voilà cette jeunesse de France qui aime la musique, qui veut un encouragement, et attend de vous, qui représentez les pouvoirs publics, une aide appréciable afin de la conduire vers la prospérité.

Au nom de tous les musiciens de France, M. le président Pavest a mis en relief la valeur des dirigeants de la fanfare « l'Echo de la Chaumière », félicité tous les jeunes musiciens, remercié les personnalités au nom de la Confédération musicale de France et de la Fédération des Alpes-Maritimes.

M. Albert Voletti, secrétaire général du Comité des fêtes, des Arts et des Sports de la ville de Nice; M. Richier, président du Comité départemental des H.L.M. de la ville de Nice, et M. Pierre Pasquini, député des Alpes-Maritimes, et vice-président de l'Assemblée nationale, dans leur allocution respectivement ont témoigné toute leur sympathie à la Fanfare « l'Echo de la Chaumière », après avoir flâté les mérites de ceux qui actuellement conduisent, cette belle société vers une belle destinée. En terminant, M. Pierre Pasquini, vice-président de l'Assemblée nationale, s'adressant à MM. Humbert et Charles Scott : « Vous généralisez la sagesse, vous participez pour une large part à la protection de l'enfance par l'éducation de cette jeunesse par l'art musical, préservatrice des qualités morales, de discipline, d'honnêteté et recevez en souvenir cette belle plaquette de celui qui vous témoigne toute sa très grande sympathie. Plaquette émise pour les parlementaires de l'Assemblée nationale et destinée à récompenser les personnalités méritantes, ce qui est le cas pour MM. Scott.

A l'issue des allocutions sous la conduite du chef, M. Chevalier, qui créa, il y a 50 ans, l'œuvre de « Reminghe », les 300 exécutants sous la direction du chef Court, de l'« Avenir de Châteaufort-de-Grasse », exécutèrent « La fille du régiment » avec un ensemble parfait chaleureusement applaudis par toutes les personnalités.

Nous avons noté les personnalités suivantes qui assistèrent à la réception officielles :

M. Pierre Pasquini, député des Alpes-Maritimes et vice-président de l'Assemblée nationale; M. Ferdinand Garino, conseiller général des Alpes-Maritimes, et maire de Falicon; MM. Joseph Robaud, Virgile Barel, conseillers généraux des Alpes-Maritimes; M. Gérard Cassin, adjoint au maire de Nice; M. le colonel Graume, maire de la Trinité-Victor; M. Robert Pavest, président de la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes, représentant M. Albert Ehrmann, prési-

dent de la Confédération musicale de France; M. Simonnet, de la Société des Auteurs-Compositeurs et Editeurs de musique, délégué pour la région du Sud-Est; M. Truchi, chef de la Musique municipale de la ville de Nice; la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes conduite par M. le vice-président César German, président de la « Lyre Cecilia », des délégués; M. Carlin, président de la Fanfare des trompettes de cavalerie l'« Etendard de Nice »; M. Rey, de l'« Espérance de Cannes », secrétaire général; M. Maillet, de la Société musicale « La Martiale de Sospel », chef de musique; M. Court, directeur de la Société musicale l'« Avenir de Châteaufort-de-Grasse »; M. H. Scott, de la Société musicale l'« Echo de la Chaumière », trésorier général fondateur; M. André Lathiez, de la Société musicale « La Jeunesse Niçoise », secrétaire général; M. Albert Voletti, secrétaire général du Comité des fêtes, des Arts et des Sports de la Ville de Nice; M. Avry, commissaire de police, représentant M. Henri Perney, commissaire divisionnaire et commissaire central à Nice; M. Richier, président du Comité départemental des H.L.M. des Alpes-Maritimes; M. Abrate, président des Artistes de Saint-Joseph; M. Spinardi, chef d'équipement sportif musical de la ville de Nice; M. Jaime, délégué du Mérite national français; M. Germain, secrétaire régional du Mérite national français; M. Lathiez, délégué régional du Grand Prix Humanitaire de France; M. Giaccone, président de l'Amicale des Jardiniers; M. Gardon, vice-président des Traditions niçoises; M. le curé de la paroisse de « Bon Voyage » etc. A 15 h., avait lieu un important défilé groupant les sociétés, place de Saint-Roch, lesquelles exécutèrent devant un imposant public, à tour de rôle, un morceau de musique de leur choix.

Puis dans l'ordre suivant, précédées d'une voiture de la police qui assurait une protection de circulation, les sociétés dans une tenue splendide dignes, d'une très grande admiration: l'« Avenir de Châteaufort-de-Grasse, chef Court; l'« Etendard de Nice, chef Gravironi; La Jeunesse Niçoise, chef Testa; l'« Espérance de Cannes, chef Daumas; La Martiale de Sospel, chef Maillet; l'« Echo de la Chaumière, chef C. Scott, par le boulevard de Saint-Roch, avenue Denis-Semeria, route de Turin, se dirigèrent vers le lieu de la fête où elles devaient recevoir le fanion souvenir du Xe anniversaire. Après l'exécution de « l'Infanterie de Marine » par toutes les sociétés, « Les Trompettes de l'Etendard » s'étant fait précédemment entendre dans la marche « d'Aïda », une vibrante « Marseillaise » jouée sous la direction du chef, C. Scott, retentit, et ensuite tous les musiciens furent invités à prendre une boisson rafraîchissante et ils garderont le souvenir

glorifié le Seigneur dans une impressionnante fugue pour chœur. Le duo soprano-mezzo, marque l'« Agnus dei » d'une suave sérénité. Le « Lux aeterna » pour mezzo, ténor et basse, empreint de grandeur, précède le « Libéra me » où se déchaîne à nouveau le chœur en une fugue serrée, dernière vision dantesque, dominée cependant par le chant apaisant de la soprano.

DES ARTISTES CHEVRONNES Les artistes chevronnés assuraient les parties de soliste Hanneke Van Bork est une cantatrice au soprano splendide et pur, conduit avec une sûreté parfaite. Elle le prouva spécialement dans le test

C'est en vérité à une œuvre d'une exceptionnelle envergure et d'une extrême difficulté que se sont attaqués M. R. Giovannetti, ses chœurs, son orchestre et ses solistes et qui exigea des uns et des autres plusieurs mois de travail soutenu. La fortune, dit-on, sourit aux audacieux. Ce fut le cas et les quelque 3.000 personnes de Mulhouse et des environs qui garnissaient vendredi soir le Palais des Sports furent remuées par cette musique grandiose et prenante.

Ce qui frappe dans cette messe, c'est sa puissance dramatique, Verdi a exprimé à sa manière, avec sa sincérité, la simplicité qui caractérisent son génie, les sentiments qu'il ressentait en face du problème de la mort.

Il traduit l'inquiétude, l'angoisse, la terreur de l'homme en des accents saisissants dans la première partie (le réquiem) et la dernière (libéra me). Mais bien qu'incroyant lui-même, il chante l'espérance humaine dans l'au-delà, en des pages empreintes de noblesse, sinon de foi religieuse, et non dénuées de sérénité.

Œuvre de concert, bien sûr ! Mais qui touche le cœur du profane et dans laquelle le mélomane goûte en plus la satisfaction de trouver une étonnante structure architecturale, l'équilibre imposant de la masse chorale et instrumentale, la fermeté du langage polyphonique et la facilité de l'écriture, le tout marqué du sceau du génie.

UNE REMARQUABLE INTERPRETATION Il y avait des risques à mettre sur pied un tel monument musical avec un ensemble formé non seulement de professionnels, mais aussi d'amateurs. Ces risques, R. Giovannetti les a vaincus, et les 200 exécutants (chœur chorales de Mulhouse), les chœurs du théâtre de Strasbourg et l'orchestre philharmonique de notre ville) ont donné une interprétation émouvante et remarquable des sept parties de l'ouvrage.

Après le réquiem (soliste et chœur) au caractère mystique, écarter le « Dies Irae », vision fantastique du jugement dernier dans ses neuf séquences où l'on assiste à un déferlement choral et instrumental atteignant une rare intensité dramatique. L'offertoire confié aux 4 solistes (soprano, mezzo, ténor et basse) est une touchante imploration de la misericorde divine tandis que le « sanctus »

ALSACE

CHORALES

MULHOUSE 3.000 personnes ont entendu au Palais des Sports la Messe de réquiem, de Verdi

gloirie le Seigneur dans une impressionnante fugue pour chœur. Le duo soprano-mezzo, marque l'« Agnus dei » d'une suave sérénité. Le « Lux aeterna » pour mezzo, ténor et basse, empreint de grandeur, précède le « Libéra me » où se déchaîne à nouveau le chœur en une fugue serrée, dernière vision dantesque, dominée cependant par le chant apaisant de la soprano.

DES ARTISTES CHEVRONNES Les artistes chevronnés assuraient les parties de soliste Hanneke Van Bork est une cantatrice au soprano splendide et pur, conduit avec une sûreté parfaite. Elle le prouva spécialement dans le test

C'est en vérité à une œuvre d'une exceptionnelle envergure et d'une extrême difficulté que se sont attaqués M. R. Giovannetti, ses chœurs, son orchestre et ses solistes et qui exigea des uns et des autres plusieurs mois de travail soutenu. La fortune, dit-on, sourit aux audacieux. Ce fut le cas et les quelque 3.000 personnes de Mulhouse et des environs qui garnissaient vendredi soir le Palais des Sports furent remuées par cette musique grandiose et prenante.

Ce qui frappe dans cette messe, c'est sa puissance dramatique, Verdi a exprimé à sa manière, avec sa sincérité, la simplicité qui caractérisent son génie, les sentiments qu'il ressentait en face du problème de la mort.

Il traduit l'inquiétude, l'angoisse, la terreur de l'homme en des accents saisissants dans la première partie (le réquiem) et la dernière (libéra me). Mais bien qu'incroyant lui-même, il chante l'espérance humaine dans l'au-delà, en des pages empreintes de noblesse, sinon de foi religieuse, et non dénuées de sérénité.

Œuvre de concert, bien sûr ! Mais qui touche le cœur du profane et dans laquelle le mélomane goûte en plus la satisfaction de trouver une étonnante structure architecturale, l'équilibre imposant de la masse chorale et instrumentale, la fermeté du langage polyphonique et la facilité de l'écriture, le tout marqué du sceau du génie.

UNE REMARQUABLE INTERPRETATION Il y avait des risques à mettre sur pied un tel monument musical avec un ensemble formé non seulement de professionnels, mais aussi d'amateurs. Ces risques, R. Giovannetti les a vaincus, et les 200 exécutants (chœur chorales de Mulhouse), les chœurs du théâtre de Strasbourg et l'orchestre philharmonique de notre ville) ont donné une interprétation émouvante et remarquable des sept parties de l'ouvrage.

Après le réquiem (soliste et chœur) au caractère mystique, écarter le « Dies Irae », vision fantastique du jugement dernier dans ses neuf séquences où l'on assiste à un déferlement choral et instrumental atteignant une rare intensité dramatique. L'offertoire confié aux 4 solistes (soprano, mezzo, ténor et basse) est une touchante imploration de la misericorde divine tandis que le « sanctus »



des instruments français de classe internationale CUESNON 104 rue Lafayette Paris X^e - TRUDAISE 30-80 Demandez nos tarifs et dépliants ainsi que tous renseignements concernant nos échanges et nos livrés Les instruments CUESNON sont en vente dans toutes les bonnes magasins

Une saine gestion des deniers de l'association. Des rapports sur les concours scolaires de Strasbourg et de Mulhouse. Présentés par M. Nussbaum, il ressort que le nombre des participants est en régression, ce qui provoque quelques inquiétudes quant à l'avenir de ces concours.

M. Muller, président de la Commission de musique, s'adressa aux paroles de M. Nussbaum et souligna les efforts entrepris pour stimuler toutes les bonnes volontés. Le 16^e concours de chant chorale de l'Association se déroulera pour le centre de Mulhouse le 14 mai et pour le centre de Strasbourg le 21 mai prochain. L'assemblée donna ensuite décharge au conseil pour sa gestion 1963-64 et il fut procédé au renouvellement partiel du conseil.

M. Alfred Moerlen fit ensuite un brillant exposé sur les charges et responsabilités des cadres d'une société. M. Joseph Muller, chargé également de la rédaction et de la correspondance, émit des vœux et suggestions au sujet du bulletin pour le rendre encore plus intéressant, car il reste un lien reflétant l'activité commandée par le prestige chorale de l'Alsace et par delà de la France.

La date de la prochaine assemblée générale a été fixée au 16 mai 1965, mais il reste à définir le lieu et la société chargée de l'organisation, éventuellement Brumath.

En ce qui concerne les manifestations chorales en 1964-65 il a été décidé d'organiser à Saint-Louis, avec la participation de l'OMAP le concours international de chant chorale de l'Association. Désirant donner suite à l'invitation à un concert du «Badischer Sängerbund» au printemps 1965 à Karlsruhe, le président proposait tout au moins d'envoyer une délégation de l'Association, sinon une formation chorale.

Une motion présentée par M. Marcel Groelly, proposée par le groupement des Sociétés chorales de Colmar et environs et tendant à un remaniement des statuts, a fait l'objet d'une discussion animée. MM. Moser et Helt qualifièrent la motion de prématurée et la question fut reportée à une séance ultérieure.

UNE RECEPTION, UN BANQUET... UN FESTIVAL

Un vin d'honneur offert par la municipalité fut ensuite servi dans la salle des séances de la mairie. M. Throo, maire, souhaita la bienvenue aux congressistes et rendit hommage à M. Joseph Bohly, qui vient de fêter ses 75 ans. M. Nussbaum répondit à ces paroles empreintes de cordialité et de bienveillante sympathie pour ne dit qu'un modeste merci au nom des quelque 3.000 chanteurs que représente l'Association.

LES PERSONNALITES

M. Fastinger, sous-préfet de Guebwiller; Throo, maire et conseiller général; Most, secrétaire général de la mairie; Robert Nussbaum, vice-président de l'Association; Joseph Bohly, président d'honneur de la Commission de musique de l'Association; Alfred Moerlen, secrétaire général; Gaston Martin et André Jung, secrétaires adjoints; Aimé Moser, trésorier; Joseph Muller, président de la Commission de musique; les présidents des groupements; René Matt, président de la musique municipale de Guebwiller, etc.

Participation record au 16^e concours de chant scolaire de Mulhouse

Depuis 1948, l'Association des chorales d'Alsace organise au mois de mai, sous l'impulsion de son président, M. Rodolphe Pflimlin, un concours de chant scolaire. Le premier but de cette heureuse initiative est de promouvoir et d'entretenir l'art chorale dans les écoles des deux départements et d'assurer par la même la relève des sociétés de chant affiliées à l'Association. Les organisateurs cherchent aussi à familiariser la population alsacienne avec le répertoire des chansons françaises. C'est pourquoi ce 16^e concours de chant est placé sous le haut patronage du ministre de l'Éducation nationale, du recteur de l'Académie, des préfets, ainsi que de la Confédération musicale de France, dont le président, M. Albert Ehrmann, a été nommé président d'honneur du jury et assiste lui-même, chaque année, au concours. Le nombre des participants augmente d'année en année, preuve que cette initiative de l'Association trouve un large écho dans les milieux enseignants.

Hier s'est déroulé au Théâtre municipal de Mulhouse le concours pour les chorales haut-rhénanes. 22 groupes venant se présenter au jury soit environ 1.000 élèves représentant 13 écoles primaires (de la classe unique du village à l'école à classes multiples de la ville), quatre lycées, un CEG, une école ménagère, un institut de filles et les deux écoles normales du département. Ont participé hors concours la manécanterie des petits chanteurs de Thann et celle de l'école des frères.

Les concurrents avaient été classés en huit groupes et devaient exécuter un morceau imposé et un autre au choix. Les vieilles chansons populaires françaises prennent une part importante dans cette sélection. On a pu ainsi écouter successivement des œuvres de Maillard-Berger, César Gouffroy, Claude Pascal, J. Canteloube, etc. Mais les chansons des compositeurs alsaciens, tels Carl Reuss, frère Kern et Joseph Bohly y ont également trouvé une large place. Les directeurs des chorales ont puisé dans le répertoire du chant classique. Figuraient notamment au programme des compositions de Claude Jeune, Clément Janquin, Palestrina, Gluck, Berlioz et Francis Poulenc.

Dès avant 14 h. régnait autour du théâtre une ambiance juvénile. Garçons et fillettes érudimanchés, accompagnés de leurs instituteurs et institutrices, se rangeaient dans la cour arrière et attendaient dans la fièvre le moment de se présenter au jury, présidé par M. Joseph Muller, de Colmar, et composé par MM. Paul Jamin, directeur de la musique de l'opéra de Bâle, Joseph Bohly, compositeur de Guebwiller, Auguste Kessler, directeur

de chorales et Harsanyi, principal du lycée Lambert de Mulhouse.

L'école de filles de Cernay ouvrit ce seizième concours de chant. Suivi d'ensemble, présentés par M. Alfred Moerlen les autres chorales. Les petits chanteurs de Thann et de l'école des frères mirent le point d'orgue à cette manifestation et interprétèrent aussi plusieurs chansons pendant les délibérations du jury. On avait chanté avec des voix cristallines, avec beaucoup d'ardeur et de nuances. Les directeurs des chorales avaient particulièrement insisté sur la parfaite diction. Vers 19 h., eut lieu la lecture du palmarès que nous donnons ci-dessous et qui était attendu avec une impatience croissante par les concurrents.

Le président Rodolphe Pflimlin prononça une courte allocution avant la lecture du palmarès. Il excusa tout d'abord les personnalités qui n'avaient pu assister au concours, puis remercia tous ceux grâce à qui le 16^e concours de chant de l'Association des chorales d'Alsace eut un succès habituel. Il dit aussi un grand merci aux bienfaiteurs de la manifestation, en premier lieu la ville de Mulhouse et le Conseil général du Haut-Rhin. Sa reconnaissance alla surtout aux instituteurs et institutrices, animateurs des chorales, et il complimenta les ensembles pour leur bon travail en souhaitant pour terminer que tous se retrouvent l'an prochain dans la même atmosphère cordiale et détendue.

M. Joseph Muller, président du jury, donna alors lecture du palmarès que nous publions ci-après.

Après la proclamation des résultats, l'Association des chorales d'Alsace offrit un vin d'honneur aux invités parmi lesquels nous avons remarqué: M. D. Du Foule, sous-préfet, Mlle Weber, M. le Dr Felek, M. Deltrull et May, adjoints au maire de Mulhouse, le capitaine Raynal, représentant le général Legay, et M. Dantzer, vice-président de l'OMAP, et aux dirigeants présents.

Au cours de la pause, les Sources Carola de Ribeauvillé, se chargèrent de désaltérer les jeunes chanteurs qui reçurent aussi de seyantes casquettes de ménestriers.

PALMARES

Grand prix offert par le ministère des Affaires culturelles : vase de Sèvres : lycée classique et moderne de Saint-Louis (Dir. M. Alfred Kleinmann).

Coupe d'exécution (1^{er} degré) : coupe de «L'Alsace» : école des garçons Maurice Barrés de Colmar (Dir. M. André Müller).

Deuxième degré : Coupe Mme Rodolphe Pflimlin : école normale d'instituteurs de Colmar (Dir. Bernard Mullet) avec félicitations pour la diction.

Coupe de diction (1^{er} degré) : école de filles de Thann (Dir. S. Marie Séraphine) 40 F ; deuxième degré : coupe de M. Burckard ; école normale d'institutrices de Guebwiller (Dir. I. Fuchs) 40 F.

Prix de diction : école de filles de Soutz (Dir. S. Marie Clémentine), 20 F ; lycée nationalisé mixte de Guebwiller (Dir. Mlle Vacheron) 30 F, ex-aequo, lycée Lambert de Mulhouse (Dir. Joseph Mona) 30 F.

Coupe de présentation : (1^{er} degré) : école de garçons de Steinhoch (Dir. François Keller) 40 F ; deuxième degré : lycée municipal de Sainte-Marie-aux-Mines (Dir. André Valentin) 40 F.

Prix de présentation : école de garçons de Soutz (Dir. Pierre Schwamm) 20 F ; institut de l'Assomption de Colmar (Dir. S. Marie-Joséphine) 30 F.

Chœurs à deux voix égales : 2) Ecole de filles de Cernay, 52 exécutantes, dir. sœur Justinière, mention bien, 60 F.

Chœurs à trois voix égales : 3) Ecole de garçons de Sainte-Croix-en-Plaine, dir. Médard Geng, mention bien, 60 F ; 4) Ecole de garçons de Soutz, 45 exécutants, dir. Pierre Schwamm, mention bien, 60 F ; 5) Ecole de filles de Thann, 69 exécutantes, dir. sœur Marie-Séraphine, mention très bien, 70 F ; 6) Ecole de garçons de Moosch, 35 exécutants, dir. J.-Marc Schreiber, mention bien, 60 F ; 7) Ecole de filles de Soutz, 52 exécutantes, dir. sœur M.-Clémentine, mention bien, 60 F ; 8) Ecole de garçons Maurice Barrés de Colmar, dir. André Müller, mention très bien, 70 F.

Chœurs à trois voix mixtes : 12) Ecole de garçons de Steinhoch, 30 exécutants, dir. François Keller, mention très bien, 70 F.

Chœurs à trois voix égales : 11) Centres ménagers des MDDA de Richwiller, 110 exécutants, dir. Mlle Vialay, mention bien, 60 F ; 13) Lycée nationalisé

mixte de Guebwiller, 35 exécutants, dir. Mlle Vacheron, mention bien, 60 F ; 14) Collège d'enseignement général d'Altkirch, 38 exécutants, dir. M. Gerhards, mention bien, 60 F ; 14 bis) Institut de l'Assomption de Colmar, dir. sœur Marie-Joséphine, mention très bien, 70 F.

Chœurs à quatre voix mixtes : 15) Lycée Lambert de Mulhouse, 30 exécutants, dir. Joseph Mona, mention très bien, 70 F ; 16) Lycée classique et moderne de Saint-Louis, 50 exécutants, dir. Alfred Kleinmann, mention très bien, 70 F ; 17) Lycée municipal de Sainte-Marie-aux-Mines, 45 exécutants, dir. André Valentin, mention très bien, 70 F.

Chœurs à trois voix égales : 18) Ecole normale d'institutrices de Guebwiller, 70 exécutantes, dir. I. Fuchs, mention très bien, 70 F.

9^e groupe hors concours : 20) Les Petits Chanteurs de Thann, 40 exécutants, dir. Paul Schreiber, mention très bien, 70 F ; 21) Ecole des frères de Mulhouse, 50 exécutants, dir. frère A. Kern, mention très bien, 70 F.

Séance d'étude des chefs de chorale

Le conseil de l'Association des chorales d'Alsace avait invité les directeurs et les directrices de chorales à assister à Mulhouse, le jeudi 13 février à une séance d'étude au siège de l'Association, rue du Manège.

Nous remarquons entourant M. Rodolphe Pflimlin, président ; MM. Moerlen, secrétaire général ; Aimer Moser, trésorier ; Alfred-Joseph Bohly, président d'honneur de la Commission de musique ; Joseph Muller, professeur d'éducation musicale et directeur de l'ensemble vocal de Colmar ; Paul Schreiber, directeur des Petits Chanteurs et des Compagnons de Thann, frère Adolphe Kern, directeur de la manécanterie de l'école des frères, Auguste Kessler de Mulhouse, et les directeurs MM. Trommenschlager, de la Chorale Alliance ; Roger Flieg, de la Chorale Harmonie 1850 Mulhouse ; Gaston Gunst, de la Chorale Harmonie Dorfmach ; Paul Furstenberger d'Ilzach ; André Valentin de lycée de Sainte-Marie-aux-Mines ; François Keller, de Steinhoch ; Médard Geng, de Sainte-Croix-en-Plaine ; Gérard George, de Strasbourg ; les animateurs de chorales, mère Marie-Joséphine de l'Institut de l'Assomption, Colmar ; sœur Marie-Séraphine, de l'école des filles de Thann ; sœur M. Clémentine, de Soutz ; Mlle Vialay, des Centres ménagers des mines de potasse.

M. Pflimlin souhaita la bienvenue aux responsables des chorales qui se dévouent afin de ranimer dans le monde la pratique de l'art chorale qui nous ramène aux sources même de la musique.

Le programme de la séance comportait un exposé relatif à l'ordre rythmique dans la technique musicale et dans la direction chorale. M. Muller fit une étude détaillée, la notion traditionnelle du rythme se rapportant en fait beaucoup plus à la mesure qu'au rythme proprement dit qui est « ordre dans le mouvement ».

Il mit en garde, contre l'emploi du mot rythme suivi trop souvent d'épithètes prouvant que le sens du mot est mal compris. La question du mouvement (le tempo) a été particulièrement évoquée. Des exemples pratiques d'interprétation de chœurs intéressèrent les assistants au plus haut point.

M. Joseph Muller adressa ses vifs compliments à tous ceux qui, en se dévouant à l'art chorale sont les bienfaiteurs de la culture musicale populaire.

SAINT-LOUIS

Au XVI^e concours de chant scolaire : le prix d'exécution à la chorale du lycée classique et moderne

Au cours du 16^e concours de chant scolaire, organisé par l'Association des chorales d'Alsace et qui vient de se dérouler au théâtre municipal de Mulhouse, le jury a décerné le prix d'exécution (grand prix offert par le ministère des Affaires culturelles) à la chorale du lycée technique et moderne de Saint-Louis.

Cette nouvelle ne manquera pas de réjouir tous ceux qui ont eu l'occasion d'entendre la chorale du lycée. Cecl est également un grand encouragement pour tous ceux qui prêtent leur voix à cette chorale et, en premier lieu, à celui qui la dirige avec le bonheur que l'on sait, M. Kleinmann.

MANDOLINES

Grand concert mandoliniste à Molsheim le 26 avril 1964

sous le Haut-Patronage de M. le président du Conseil général du Bas-Rhin et député-maire, H. Meck.

La Société de Mandolinistes «Molsheim 1926» a bien mérité de la Fédération, car ce n'est pas une petite affaire d'organiser un concert de propagande dans une grande ville et, encore moins dans une ville de moyenne importance. Pourtant les mandolinistes de Molsheim se sont très bien acquittés de cette tâche, ceci grâce au dévouement infatigable de leur président, M. Alfred Mertz et de leur directeur, M. A. Welsch.

Trois sociétés de mandolinistes du groupement de Strasbourg de la Fédération des sociétés de mandolinistes d'Alsace-Lorraine: «La Sérénata», de Schiltigheim; le «Torino», de Strasbourg-Neudorf, et la «Vénétia», de Strasbourg-Robertsau, groupant un ensemble de 60 musiciens, leur ont offert leur concours.

A leur arrivée à Molsheim, les mandolinistes du Groupement de Strasbourg ont été invités à un vin d'honneur qui leur a été offert par la municipalité de Molsheim au caveau du très pittoresque Musée.

Au cours de cette réception, M. le président du Conseil général et député-maire, M. H. Meck, a adressé des paroles de bienvenue aux musiciens tout en précisant que le Conseil général et la Ville de Molsheim considèrent que la musique populaire mérite d'être largement encouragée.

M. René Hammer, président fédéral, remercia M. Meck de ses paroles encourageantes et de la réception si amicale. Il félicita M. Mertz ainsi que M. Welsch et les mandolinistes de Molsheim pour l'organisation du concert.

M. Mertz remercia ensuite M. H. Meck du soutien accordé par la Municipalité de Molsheim aux Sociétés de musique populaire de Molsheim, puis il porta un toast à la bonne réussite du concert non sans mentionner les mérites de M. Hammer, président ; M. Angster, secrétaire, et M. Ritter, vice-président de la Fédération ainsi que les directeurs des trois sociétés du Groupement de Strasbourg : MM. Bohem, Kell et Peter.

Le concert eut lieu à la Maison des Œuvres. Il débuta avec «Poisie Alpetre», ouverture fantaisie de Simone Salveti, et «Flora Alpina», valse de G. Sartori, très bien interprétés par la Société de mandolinistes «Molsheim 1926».

L'orchestre mandoliniste du Groupement de Strasbourg, placé à tour de rôle sous la direction de MM. Kell, directeur du «Torino», Peter, directeur de la «Vénétia» et Boehm, directeur fédéral de la «Sérénata» a joué : «Ile Enchantée», ouverture de Kock ; «Nuits Floritines», valse de Macchioli, dir. M. Kell ; «Aventure Andalouse», intermezzo espagnol, de Boucheron ; «Ouverture provençale», de A. Tournel, dir. M. Peter ; «Armor», symphonie, et «Wolgaklang», pot pourri de Th. Ritter, dir. M. Boehm.

M. Peter, le très sympathique directeur de la «Vénétia», premier prix de flûte du Conservatoire de Strasbourg, a fait preuve, une fois de plus, de sa virtuosité en interprétant, avec maîtrise, deux pièces pour flûte et piano : «Le cygne», de Saint-Saëns, et «Andante», de Mozart.

De chaleureux applaudissements ont témoigné de la qualité des œuvres interprétées.

Les amis et sympathisants de la musique plectrale n'oublieront pas de si tôt ce concert de choix qui comptera dans les annales de la musique populaire de Molsheim.

MANDOLINATA HAGUENAU

Nécrologie

Le 21 avril dernier, nous avons conduit à sa dernière demeure notre regretté ami Emil Meyer, ex-directeur fédéral et ex-directeur de la Mandolinata Haguenau.

M. Emil Meyer fut un animateur de premier ordre pour notre art plectral, aussi fut-il l'artisan des beaux jours de la Mandolinata. Directeur d'une rare compétence, organisateur des Concours internationaux de Haguenau, il consacra sa vie entière à la musique populaire.

Ses obsèques furent célébrées en présence d'une assistance imposante parmi laquelle on remarquait le maître de Haguenau, M. North ; M. René Hammer, président fédéral ; la Musique municipale de Haguenau et de nombreux musiciens et amis de la «Mandolinata».

Nous lui garderons un souvenir ému et reconnaissons et exprimons à sa famille éplorée, nos sincères condoléances, suivantes ont été accordées, en division

ARDENNES

Il est plutôt rare de voir paraître dans les colonnes de ce journal, un article concernant la Fédération musicale des Ardennes et les Sociétés ardennaises. Il ne faut pas en conclure trop hâtivement que l'activité des uns et des autres est nulle ou presque. Jugeons en plutôt par le compte rendu ci-dessous.

Disons tout d'abord que, sous l'énergie impulsion de son président, M. Paul Dauchy, la Fédération musicale des Ardennes qui, en 1958, avait traversé une crise très grave, remonte la pente à vive allure. Le bureau fédéral est bien constitué, les tâches de chacun, bien réparties, les responsabilités bien établies. Devant ce fait, les Sociétés ardennaises ont repris confiance en leur Fédération, elles le prouvent en envoyant davantage chaque année d'élèves aux examens fédéraux, en participant plus nombreuses aux congrès départementaux et aux assemblées générales annuelles ; en faisant de plus en plus appel aux services de leur secrétaire.

Certes, quelques sociétés encore, et particulièrement parmi les plus petites, ne sont pas encore rentrées dans le cercle de contact avec elles n'est pas encore bien établi ; elles semblent vouloir vivre repliées sur elles-mêmes, et il est bien difficile de connaître leur activité. Souhaitons que dans un avenir proche, elles se trouvent entraînées par les autres, et s'intègrent davantage à la vie fédérale.

Le 15 décembre 1963 avait lieu une réunion du bureau fédéral, ayant pour but la préparation de l'activité musicale 1964.

Le 23 février 1964 se tenait l'assemblée générale annuelle d'études et, l'après-midi du même jour, le concours instrumental 1963, où 23 jeunes instrumentistes étaient présents. Les récompenses

moyenne : 2 premiers prix et 5 deuxièmes prix ; en division supérieure : 5 premiers prix et 2 deuxièmes prix.

Le 7 mai, avaient lieu les examens fédéraux 1964 ou 136 candidats pour 11 sociétés, subirent les épreuves de solfège et d'instrument. Citons ici, pour gouverner, la progression constante des élèves présentés depuis 1959 :

1959 : 10 ; 1960 : 33 ; 1961 : 49 ; 1962 : 74 ; 1963 : 129 ; 1964 : 136.

Voici la liste numérique des élèves présentés en 1964 :

Harmonie de Mézières, élémentaire 19, moyenne 6, supérieure 12, total 37 ; Harmonie «La Proletarienne», élémentaire 11, moyenne 6, supérieure 2, total 19 ; Société Philharmonique Charleville, élémentaire 8, moyenne 7, supérieure, total 15 ; Harmonie de Charleville, élémentaire 10, moyenne 3, supérieure 1, total 14 ; Harmonie de Reuil, élémentaire 7, moyenne 4, supérieure 2, total 13 ; Harmonie de Monthermé, élémentaire 11, moyenne 10, supérieure, total 11 ; Harmonie Ateliers S.N.C.F. Mohon, élémentaire 4, moyenne 5, supérieure 1, total 10 ; Union musicale Nouzonville, élémentaire, moyenne 4, supérieure 1, total 5 ; Les Enfants d'Yvois, Carignan, élémentaire 3, moyenne 1, supérieure, total 4 ; Symphonie Rethéloise, Rethel, élémentaire, moyenne 2, supérieure 2, total 4 ; Harmonie de Warcq, élémentaire 4, moyenne, supérieure, total 4.

Nous avons enregistré aussi avec satisfaction, et pour la première fois dans les annales de notre Fédération, la participation de 4 dirigeants de nos sociétés aux stages d'Houlogne et Aix-en-Provence.

Le 31 mai dernier avait lieu à Vivier-aux-Bois le 45^e congrès de la F.M.A. 14 sociétés soit environ 900 à 1.000 musiciens y participèrent. Le comité d'organisation de ce congrès, en tête duquel se trouvaient MM. André Dutertre et Robert Jolly, de Munsthal, mérite les plus vives félicitations pour la parfaite réussite de ce congrès, lequel s'est déroulé sous la présidence effective de M. le Préfet des Ardennes, et en présence de M. Ninitte, conseiller général ; M. Meunier, député, et de nombreux maires des communes ardennaises.

De leur côté, nos sociétés ne restent pas inactives ; elles participent chacune dans leur secteur, à toutes les manifestations locales, patriotiques, et apportent même leur concours aux manifestations extérieures.

Certaines petites sociétés qui ne se sentent pas suffisamment fortes pour donner seules des programmes de qualité, fusionnent avec des sociétés voisines ; elles s'entraident, les unes les autres. Citons un cas tout à fait particulier, celui des Enfants d'Yvois de Carignan. M. Jacques Harbulot, le dévoué et très actif secrétaire des Enfants d'Yvois, a réussi à créer l'Entente Musicale Franco-Beige : cette association groupe les sociétés «La Mouzonnaise», de Mouzon ; «La Fraternelle», de Margut ; la société belge de «Muno», et bien entendu, les Enfants d'Yvois, de Carignan. Les répétitions générales se font alternativement dans chaque commune. Cette entente réunit environ 100 à 110 exécutants, et participe activement à un grand nombre de manifestations de la région, en se groupant, ces sociétés arrivent à pallier aux déficiences de certains pupitres — chose hélas trop courante, et bien plus encore dans les petites sociétés — et à produire des programmes de choix.

C'est un exemple à méditer, et éventuellement, à suivre.

Nous terminerons ce résumé — très condensé — en lançant à nos sociétés un petit appel : envoyez-nous, chaque fois que cela vous est possible, un compte rendu de vos différentes manifestations ; nous les condenserons et les ferons paraître dans le journal. D'autre part, n'oubliez pas le concours de classement que nous envisageons à Revin en 1965. Prenez prochainement une décision et faites la connaître au président ou au secrétaire général.

P. GOLFETE
secrétaire général.



BOUCHES-DU-RHONNE

MARSEILLE

Orchestre Symphonique S.N.C.F.

A la salle Mazenod, dernier concert de la saison 1963-1964. Le 11 juin courant nous étions conviés au dernier concert de la saison de l'O.S.M.

En première partie, placée sous la direction de M. Jean Delmas, second chef d'orchestre, nous avons entendu d'abord une esquisse symphonique de Borodine, « Dans les Steppes de l'Asie Centrale ». Les deux thèmes nostalgiques de cette pièce ont été rendus avec soin par l'orchestre attentif à la baguette.

Ensuite Achille Santi nous a permis d'applaudir son grand talent de pianiste dans le « Concerto No 5 », de Beethoven (l'Empereur) accompagné par l'orchestre, toujours dirigé par Jean Delmas.

Achille Santi a su rendre avec sensibilité et une grande maîtrise les divers mouvements de ce chef-d'œuvre, soulignés par l'orchestre.

L'auditoire, conquis, a prodigué au concertiste ses applaudissements et ses rappels. A. Santi donnait en bis un « Nœcturne », de Chopin, également très applaudi.

En deuxième partie, l'O.S.M. a fait entendre l'intégralité de la « Symphonie No 5 », dite du « Nouveau Monde », de Dvorak, sous la direction d'Achille Santi.

Ce chef-d'œuvre comportant à la fois des thèmes d'inspiration américaine et des rythmes populaires bohémiens, a été conduit avec fougue et brio par Achille Santi et ses musiciens et le public enthousiasmé, n'a pas ménagé ses chaleureux applaudissements.

Le thème nostalgique du deuxième mouvement a été rendu avec justesse et grande expression par le cor anglais (soliste : M. Meyrand). Quant aux troisième et quatrième mouvements, l'orchestre en a bien souligné l'énergie rythmique.

En résumé, ce concert clôture brillamment une saison déjà fertile en succès et nous souhaitons à cette formation une prochaine saison aussi bénéfique.

Parmi l'assistance choisie et nombreuse nous avons pu remarquer la présence de hauts fonctionnaires de la S.N.C.F. : MM. Jay et Obriot, ingénieurs en chef ; Vieuille, inspecteur principal, chef du service social ; Vidal, ingénieur honoraire, et Mme, etc., des professeurs de musique : Mlle Colle, Mme Giraud-Santi, etc., M. l'abbé Stefani, chef de la maîtrise de Saint-Vincent-de-Paul ; M. Claudot, maître luthier, etc.

La Musique Nationale des Douanes, à l'honneur

Le vendredi 15 mai dernier, à l'occasion de la remise de distinctions musicales à divers de ses membres, par le Ministre des Affaires culturelles, la Confédération musicale de France et la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, rompent avec ses habitudes, la Musique nationale des Douanes, a donné un concert public, dans la cour de la caserne des douanes.

Cette manifestation s'est déroulée sous la présidence de M. Chapelet, directeur, chef de service interrégional, et M. Costeseque, directeur régional à Marseille-Port, accompagné de Mme.

Les personnalités civiles et militaires, rendant hommage aux efforts de l'administration et des dirigeants de cette brillante phalange, avaient tenu à assister à cette manifestation, qui était agrémentée d'un apéritif, offert par la musique, en l'honneur des récipiendaires.

Le concert a débuté sous l'énergique baguette du sous-chef Mateja et du dy-

namique tambour-major Besancenot, par un pas redoublé de Dominique Bernard, « Les Cigalons ». Puis, sous la direction de son chef, l'inspecteur central, F. Martin, l'harmonie interprète avec brio l'ouverture de l'Opéra, de Gluck, « Iphigénie en Aulide », puis des extraits du ballet de Léo Delibes, « Sylvia ».

Avant la cérémonie de décorations, c'est M. A. Dubuisson, président de la commission de la musique, qui se fit l'interprète de tous ses collègues, pour remercier toutes les personnes présentes, et en particulier MM. les directeurs Chapelet et Costeseque, pour les efforts qu'ils déploient, malgré leurs nombreuses occupations, pour faciliter la bonne marche de la musique. « Mes camarades, leur chef et moi-même, poursuit le président, ont à cœur de répondre à la mission qui leur est dévolue : représenter dignement l'Administration en toutes sortes de circonstances. Si tous les importants organismes publics, semi-publics et même privés, faisaient pour la musique, les mêmes efforts que l'Administration des douanes, et tous ses agents font pour leur musique, certains grands problèmes sociaux, la montée des jeunes, l'importance de plus en plus grande des loisirs, dans la vie moderne, et, combien d'autres, pourraient être, non pas résolus certes, mais grandement facilités. »

Ses remerciements vont également à l'adresse de M. H. Blanc, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, dont la présence prouve combien il a à cœur la Musique nationale des Douanes.

M. Chapelet, chef de service interrégional, au nom de M. le Ministre des Affaires culturelles, remit le diplôme d'honneur avec médaille, pour plus de 20 années d'activité musicale à MM. Alzingre Alphonse, Fellice Tristan, Grech Jean, Skotarek Edmond, Santraile Max. Le président Blanc, au nom de M. A. Ehrmann, président de la Confédération, remit le diplôme avec médaille de la Confédération, pour plus de 30 années d'activité à MM. Auge Marcel, Martin René, Quessa Gabriel, ainsi que la médaille d'argent, pour plus de 40 années d'activité à MM. Germond Paul, Vagnol Georges, Martin Fernand.

C'est à M. Costeseque, directeur régional à Marseille-Port, que revient l'honneur de remettre le diplôme, avec médaille, de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, pour plus de cinq années de présence effective à la Musique nationale des Douanes, à MM. Rosello Lucien, Mercier Fernand, Dubuisson André, Dumont Emile, Lautrety Raymond, Fero Michel, Azam André, Duez Jean, Lachenal René, Guaita Marcel.

Le président, H. Blanc, remercia et félicita les chefs de l'Administration des Douanes, de leur grande compréhension, de leur action persévérante en faveur de la Musique de la Douane, pour que vive cette musique, leur musique. Il se déclara très fier, d'avoir au sein de la Fédération des Bouches-du-Rhône, une aussi belle phalange, que celle de la Musique nationale des Douanes. Pour témoigner sa satisfaction et la reconnaissance de la Fédération toute entière, il conclua, en remettant avec émotion, à M. le directeur Costeseque, la plaquette, souvenir de la Fédération. Notons que cette plaquette est réservée exclusivement aux personnalités qui contribuent efficacement au développement de l'art musical.

M. Costeseque, très touché, remercia vivement le président Blanc.

M. le chef de service interrégional clôtura cette touchante cérémonie en remerciant toutes les personnalités présentes, félicita la Commission administrative, le chef et tous les musiciens de cette belle soirée, qui a prouvé la vitalité de la Musique nationale des Douanes.

M. Chapelet ne cacha pas sa satisfaction de voir régner dans sa circonscription la plus parfaite entente de tous les membres, chefs et subalternes de la grande famille douanière.

Le concert se poursuivit avec l'audition de la « Valse militaire », de Louis Ganne ; « La Houzarde », sous la direction du sous-chef Mateja, qui fut suivi de la célèbre marche militaire de Sousa, « Washington-Post ».

Ce fut enfin le dynamique tambour-major, M. Besancenot, qui eut le dernier mot en dirigeant, avec la Batterie-Fanfane, « L'Hymne de l'Infanterie de Marine ». Une vibrante « Marsellaise » mit fin à cette manifestation.

Parmi les personnalités déjà citées, nous avons noté la présence de MM. Joul et Bous, directeurs-adjoints ; les inspecteurs principaux : Bagutti, Guglielmi, Mestre, Puget, Fabre, Malfoy, Calvat, Franceschi, Brunet, etc. ; de M. Marchand, délégué départemental des Services sociaux du ministère des Finances ; M. le lieutenant Delguidice, chef de la musique de la 9^e R.M. ; M. Castaing, professeur agrégé ; M. E. Mallet, président de l'U.A.C. de Marseille-Chartroux ; M. Degan, directeur de la Société de musique symphonique de Marseille ; de nombreux inspecteurs centraux des douanes, ainsi que les officiers, des sous-officiers, les représentants des divers syndicats et d'agents, accompagnés de leur famille.

D. A.

Philharmonique de Sainte-Marthe

Le dimanche 10 mai, la section de Trompes de chasse de la Philharmonique de Sainte-Marthe s'est produite dans une manifestation peu commune.

Sous la direction de son chef, Jules Bracale, elle a exécuté la « Grande messe de Saint-Hubert », de Cantin, en la paroisse de Sainte-Rita, aux Trois-Lucs, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc. L'interprétation de cette œuvre, accompagnée aux orgues par J. Rigaud, fut magistrale. Nous citons au « Kirye », le solo de Besancenot et les « sonneurs » avec une grande pureté d'exécution ont su charmer, émouvoir et passionner.

Nous notons l'intervention judicieuse du Glockenspieler puis, au violoncelle, un solo par J. Chappe, enfin l'« Ave Maria », de César Franck, pour deux voix et orgues - soprano-solo : Jany Fabre.

La diversité de ce programme et l'excellence de son exécution ont valu, à ce groupe, jeune et dynamique les félicitations de M. l'abbé Lafont, curé de la paroisse, ainsi que celles de très nombreux paroissiens dont l'enthousiasme n'avait d'égal que la modestie des musiciens.

HAUTE-GARONNE

LUCHON

Grand Festival de Musique Commingeoise

C'est dimanche 7 juin, qu'a eu lieu le grand festival de musique commingeoise qui réunit dans notre cité de très belles sociétés du département.

Placé sous le haut patronage de la Confédération musicale de France, de la Fédération de la Haute-Garonne et de la Ville de Luchon, ce festival a connu un grand succès.

La journée débuta à la messe de 11 h., par un concert spirituel de très haute qualité, exécuté par l'Harmonie Union Républicaine des Enfants de Rieumes, sous l'excellente direction de son chef, M. Raymond Costes, et dont voici le programme :

1) « Aria », extrait de Rinaldo, de G.-F. Haendel ; 2) « Andante de la 2^e Symphonie », de L. Beethoven ; 3) « Jésus que ma joie demeure », choral de J.-S. Bach.

L'issue de la messe, eut lieu la traditionnelle cérémonie au monument aux morts ; les sonneries réglementaires furent exécutés par la batterie-fanfane de « Réveil Muretain » sous la direction de M. Escalch.

M. François Verdier, président départemental, déposa une gerbe, et l'Harmonie de Rieumes se fit de nouveau entendre dans la « Marsellaise », « Le Chant des Partisans », « Ce n'est qu'un au revoir » et l'« Hymne au Mort », du compositeur Adrien Caujac.

A 12 h. 15, la municipalité offrit un vin d'honneur, parmi les personnalités présentes on notait :

M. le docteur Boy, MM. Bourtolemme, Dossat, Dr. Boubes, adjoints ; MM. Saniez, Fages, bigourdan, Coret, Lafforgue, etc., conseillers municipaux ; M. François Verdier, président de la Fédération musicale ; M. Eugène Sansas, secrétaire général ; M. Tolosa, trésorier ; M. Astoul ; M. Caujac, compositeur, ancien professeur au Conservatoire ; M. Raymond Costes, directeur de l'Harmonie de Rieumes ; M. Escalch, directeur de la Batterie-Fanfane de Muret ; M. Jean Ribis, président de la Fanfare luchonnaise et président du Comité d'organisation du festival ; M. André Legros-Sorgel, secrétaire ; M. Albert Groll, trésorier ; M. Firmin Cau, vice-président ; M. Eugène Mias, chef de la police ; M. l'adjoint-chef de gendarmerie Schicklin ; M. Chabot, secrétaire de la Commission des fêtes.

Le docteur Boy représentant M. Coste-Floret, maire de Luchon, souhaita la bienvenue aux personnalités et aux membres des sociétés. A son tour, M. Verdier remercia la ville de Luchon de son aimable accueil, et dit toute sa joie de se retrouver dans le cadre magnifique de la Reine des Pyrénées.

L'après-midi, à 14 h. 30, eut lieu en ville un grand défilé qui partit de la gare et de la place Gabriel-Rouy, pour se rendre au Fronton pour l'audition des sociétés. Les groupements étaient guidés par MM. Albert Groll et André Legros-Sorgel et des musiciens en tenue, de la Fanfare Luchonnaise.

Au début, en présence d'un nombreux public, la « Marsellaise » retentit exécutée par le Groupe des Harmonies, 80 exécutants, sous la magistrale direction de M. Arnaud, chef de musique de l'Harmonie Sainte-Cécile de Montesquieu-Volvestre.

Ensuite la Batterie-Fanfane de Blagnac, 60 exécutants, sous la direction de M. Hensier fit entendre :

1) « La relève », marche ; 2) « France Glorieuse », fantaisie ; 3) « Fleur d'Alsacé », valse.

Puis l'Harmonie Sainte-Cécile de Mon-

CHAMPAGNE ET MEUSE

Présidé par l'inspecteur général Yves de la Casinière, grand prix de Rome, le concert annuel de la Société Philharmonique de Champagne a enthousiasmé les auditeurs qui emplissent le Théâtre municipal.

C'est par les phrases émouvantes de ce merveilleux poème symphonique qu'est l'« Ouverture du Roi d'Ys », de Lalo, que commença, le 3 mai, l'audition annuelle de la Société Philharmonique de Champagne. Les auditeurs étaient venus en très grand nombre applaudir notre belle société champenoise.

Elle donnait sa 108^e audition dans le cadre tellement propice du Théâtre municipal d'Epervy.

M. Yves de la Casinière, président. Inspecteur général de l'Enseignement musical au Ministère des Affaires culturelles, grand prix de Rome, officier de la Légion d'honneur, Maître de la Casinière est l'auteur de très nombreuses œuvres, parmi lesquelles on note deux symphonies, plusieurs sonates, des préludes, fugues, chorals pour orgue, etc.

Le contact s'est établi entre la scène et la salle. Sous l'impulsion si efficace de Félicien Forêt, les musiciens de la Société philharmonique de Champagne, avaient préparé cette année un concert capable de satisfaire les plus exigeants. Avec autorité, M. Forêt dirigea l'impressionnant ensemble grâce auquel il fit vibrer un public très vite enthousiaste.

Les musiciens firent preuve de leur talent dans cette charmante mélodie que constitue l'« Adagio » de la « Symphonie écossaise », de Mendelssohn. Le directeur sut faire ressortir avec bonheur les accents puissants et douloureux qui surgissent parfois entre les signes sereins de ce lied aux allures champêtres.

C'est M. Marcel Josse, professeur au Conservatoire national de Versailles, directeur de l'École de musique de Melun, qui fut ensuite l'étonnant soliste d'un ample larghetto de Félicien Forêt. L'écriture si personnelle, la très belle inspira-

tion du directeur de la Société Philharmonique furent très remarquables. On aime beaucoup cette œuvre qui touchait son but : celui de plaire.

L'ensemble de la formation donna ensuite la « 7^e Humoresque » en sol bémol, de Dvorak. Une œuvre difficile qui fut pourtant finement interprétée avec un grand souci des nuances.

L'un des morceaux de choix du concert fut bien sûr les célèbres « Scènes alsaciennes », de Massenet, riches en mouvement, en couleur locale. Une œuvre bien caractérisée que la Société Philharmonique nous avait déjà fait entendre et qu'on apprécia encore davantage.

Le gala se termina sur les accents puissants, tumultueux, toniques du « Prélude de Lohengrin », de Wagner, dans lequel les cuivres firent merveille.

Des applaudissements chaleureux, des rappels montrèrent aux musiciens de la Société Philharmonique combien l'auditoire avait communiqué avec eux dans un même amour de la vraie musique.

Les personnalités

Au concert comme au vin d'honneur qui suivit, MM. R.-J. De Vogüé et Ghislain de Maigret, président des Comités actif et artistique de la Société philharmonique de Champagne, devaient accueillir de nombreuses personnalités. On a remarqué notamment, MM. Roger Monu, sénateur-maire ; Bauer, Géraudel, Lambelin, conseillers municipaux ; Marchand, conseiller général ; René Bouillon, représentant les députés de la Marne ; Yves de la Casinière, grand prix de Rome ; L. Martin, directeur de l'Harmonie municipale de Reims ; les présidents et directeurs des sociétés de Sedan, Epervy, et des communes viticoles. Le Comité artistique de la société était représenté par MM. Ghislain de Maigret, Pellet, Bigotte, président de la Fédération ; Rapeneau Certelet, Dricot, adjoint au maire ; Médard, directeur du Comité de Champagne ; Jung, Du Comité actif ; on notait, autour de M. R.-J. de Vogüé, MM. René Chayoux, président adjoint ; Fernand Bouché, premier vice-président et administrateur général ; Maucclair, Etgen, G. Martin, Gobilard, Leblanc, vice-présidents ; Félicien Forêt, directeur ; Fourrier et Jubréaux, sous-directeurs ; Jean Bouché, secrétaire général ; Eyraud et Michel, secrétaires ; Heurtaux, trésorier ; Faucheron trésorier adjoint ; les membres du comité, etc.

Pour terminer l'excellente formation la Batterie-Fanfane « Le Réveil Marvaillois », 35 exécutants, sous la direction de M. Sere, fit retentir :

1) « Fleur de mai », de Porter ; 2) « Lorient », de Tremble.

La pluie qui commençait à tomber, ne permit pas d'organiser le grand défilé prévue de batteries et fanfares, jusqu'à la mairie.

A 18 h., les présidents, membres des bureaux et directeurs de sociétés, furent reçus à l'Hotel-de-Ville, pour la remise des récompenses.

M. Dossat, adjoint au maire, représentant M. Coste-Floret, entouré de MM. Bourtolemme, Dr. Boubes, adjoints ; remit aux représentants des Sociétés, la médaille d'Appollon, Dieu de la Musique et des Arts de l'artiste graveur Guiraud. Ensuite, M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise et du Comité d'organisation, offrit la belle médaille d'Orphée, le plus grand musicien de la Mythologie grecque, à M. François Verdier, président de la Fédération musicale et à M. Eugène Sansas, secrétaire général ; il leur remercia de la grande part qu'ils avaient prise pour la gloire de cette grande manifestation de l'art musical populaire.

Un vin d'honneur termina cette réception dans une ambiance de grande sympathie, avec le ferme projet d'un festival d'une plus grande importance, dans les années à venir.

Jean RIBIS, Président de la Fanfare Luchonnaise, Président du Comité d'organisation du Festival de Musique.

Justesse absolue.
Splendeur du timbre

BUFFET
Crampon
PARIS

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flûtes

10 10, Passage de Grand Cerf
PARIS-2^e
CUT. 88 7778

TROMPETTES
TROMBONES
SAXOPHONES
CORNETS
CORNETS-TROMPETTES
BUGLES
CORS D'HARMONIE
BASSES
ALTOS
CORS ALTOS

LES
MEILLEURS
ARTISTES

ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE
AUX INSTRUMENTS

A. COURTOIS

8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÉL.: NORD 77-85

DEPUIS 1803
Spécialiste des Instruments de cuivre.

PUB. Malitice

HAUTES-PYRÉNÉES

TARDES

Le XIII^e Festival fédéral de Musique

L'harmonie parfaite des instruments et des voix des sociétés départementales a charmé plusieurs milliers de spectateurs. La grande fête annuelle de la Musique, l'imposant rassemblement des sociétés musicales populaires du département, nos harmonies avaient uni leurs instruments, nos ensembles folkloriques leurs costumes de bure; nos chorales leurs magnifiques voix et les grandes voix de ce 13^e Festival fédéral devaient tenir sous le charme, quatre heures durant, au Marcadieu, plusieurs milliers de spectateurs enthousiastes.

Déjà, dans la matinée, les participants avaient donné le ton en offrant, dans divers quartiers de la ville, des concerts fort appréciés.

L'Union musicale de Maubourquet avait égayé le quartier Saint-Antoine; les Chanteurs Montagnards de Lourdes, la place de Verdun; l'Andrésienne, les Cité Carrière et Labadère; Les Enfants du Magnoas, les quartiers Foirail et Figarol; la Mandolinata, la place d'Aureilhan; l'U.M. de Pierrelitte et Soulon, les quartiers Nid Bigourdan et Sainte-Anne; la Fanfare municipale de Tarbes, l'American Park et le Martinet.

A 12 h., toutes les sociétés se regroupaient devant le monument aux morts, place de Verdun, où une gerbe était déposée par M. Guilhaumenc, président de la Fédération départementale.

Après le déjeuner, le cortège des participants, formé aux Alliés du Général Leclerc, gagnait, en un défilé pittoresque, très coloré, la halle Marcadieu, lieu du Festival, où avaient pris place, au premier rang de l'assistance: M. Fastinger, secrétaire général de la préfecture, représentant M. le préfet des Hautes-Pyrénées; M. Boyrie, maire de Tarbes; M. Peyrou, vice-président du Conseil général; M. L. Daverède et Feyrès, conseillers généraux; M. Lacaze, maire d'Aureilhan; M. Vallat, inspecteur de la Jeunesse et des Sports; M. Joly, président d'honneur de la Fédération départementale des Sociétés musicales des Hautes-Pyrénées, etc.

HOMMAGE A LA MEMOIRE DE ROGER DOMERQ

Avant de livrer la scène aux exécutants, le président Guilhaumenc demanda à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire de Roger Domercq, directeur de l'Union musicale Lourdaise, décédé il y a quelques jours.

«Le nom de ce chef, qui était parmi les plus appréciés et estimés, dit-il, restera pour nous un symbole de foi, d'abnégation et de dévouement.»

Après cet hommage ému, M. Guilhaumenc exprima son plaisir de présenter aux autorités départementales et aux auditeurs de Tarbes et de la Bigorre un nouveau festival «placé sous le signe de l'Union au service de la musique et de la jeunesse.»

«Il faut que vous sachiez que le festival, sous cette heureuse et exceptionnelle formule, est la résultante d'un immense effort, soutenu dans des conditions souvent difficiles: répétitions, déplacements après le travail au bureau, à l'usine, aux champs, à l'école, et ce mêlé des soucis familiaux et matériels. «Nous nous devons d'encourager incessamment de telles bonnes volontés et de rendre un hommage particulièrement mérité à tous ces musiciens qui donnent un si bel exemple de solidarité humaine.»

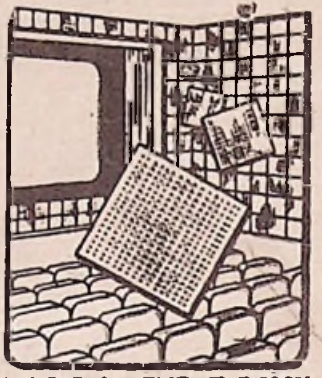
«Quel réconfort moral, quelle intense émotion d'entendre jouer, chanter, de voir danser toute cette belle jeunesse; d'admirer ces adultes heureux de donner l'exemple.»

«Au nom de la Fédération, je tiens à les remercier de tout cœur, ainsi que leurs dévoués chefs et professeurs, qui ont réussi à présenter aux examens fédéraux un record de près de 600 élèves. «Je demande aux municipalités et aux pouvoirs publics de mieux encore encourager tous ces dévouements. Il serait in-

dispensable de s'y intéresser davantage afin de ne pas décourager les meilleures volontés.»

Et M. Guilhaumenc conclut par des remerciements, pour leur compréhension, à M. le préfet des Hautes-Pyrénées, au Conseil général, à la direction de la Jeunesse et des Sports, à M. l'inspecteur d'académie, à M. le directeur de l'Ecole nationale de musique, et aux municipalités de Tarbes et d'Aureilhan.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
«GLASAL - PERFORE»
PHONELO
Salles d'exposition:



FIBROCIMENT - POISSY

PARIS: 17, rue Daunou, 2^e - Téléphone: OPéRA 65.74.

RENNES: 41, avenue Janvier - Téléphone: 40.28.35.

STRASBOURG: 13, rue du Vieux-Marché - aux Vins - Téléphone: 32.31.34.

FRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone: Poissy 830.

UN MAGNIFIQUE PROGRAMME

Furent ensuite très chaleureusement applaudis, tour à tour:

- L'Harmonie départementale et batterie fanfares (200 exécutants) dans «Le Grenadier du Caucase» (dir. M. Dinguiard) et «Cherbourg» (dir. M. Dumestre).

- L'Harmonie départementale (130 exécutants) dans «Cavalerie légère», de Suppé (dir. M. Domercq).

- Les Chanteurs Montagnards de Lourdes, les Marguerites de Rabastens, le groupe Ariéles, Gargèles, les Troubadours Montagnards de Tarbes, les Chanteurs du Plateau, l'Union chorale populaire mixte de Maubourquet, les Cantayres dera Bigorro, dans les chants et danses du folklore bigourdan.

- L'Harmonie départementale, dans «Tarass Boulba» (dir. M. Emerit), et «Premier Concerto», de Weber, pour clarinettes (dir. M. Wilhem).

- La Mandolinata de Tarbes, dans «Joies champêtres» et «Fantaisie» (dir. M. Saladon).

- Les Lutins Viqueoils, gracieuses danseuses de «French-Cancan» (dir. Mlle Cazalbou).

- L'Harmonie départementale juniors (110 exécutants) et l'ensemble choral juniors (200 exécutants) dans «Suite Orientale» (dir. M. Le Bourgeois), «Festival» et «Si tous les gars du monde» (dir. M. Bos).

- L'Ensemble d'accordéon départemen-

tal dans «Adagio de la 3^e Symphonie», de Saint-Saëns (dir. M. Bos), «Sélection de la Tosca» et «Sporting-Club», composition de M. Le Bourgeois, sous la baguette de celui-ci.

- L'Eolienne de Tarbes, dans «La Vallée maudite» (dir. M. Padovani).

- La classe de danse de l'Ecole nationale de musique dans des ravissants «Ballets Egyptiens» (dir. Mme Le Rohellec-Dendary).

Et ce fut l'apothéose du festival: le grandiose «volume» de l'ensemble choral départementale et de l'Harmonie départementale (300 exécutants), dans «Hymne à la Musique» (dir. M. Cucos) et «La Marsellaise» (dir. M. Le Bourgeois).

Dans les mêmes éloges doivent être confondus toutes les sociétés, tous les groupements qui firent le succès de ce 13^e festival fédéral, et à qui le diplôme de la Fédération fut remis au cours du vin d'honneur qui suivit.

Un diplôme bien mérité, ajouterions-nous.

R. G.

En marge du Festival, Paul Marot, professeur à l'E.N.M. de Tarbes.

La musique n'est pas l'apanage d'une élite, elle est à la portée de tous, encore faut-il que le dévouement désintéressé de certains éducateurs se manifeste en actions qui tiennent plus du sacerdoce que d'une profession lucrative.

Tout le monde ne peut pas faire ce que l'on appelle la grande musique; dans les contrées retirées, il n'existe pas d'écoles spécialisées pour cela et d'autres occupations ou préoccupations meublent la vie des enfants et des adolescents.

Mais de là à croire qu'ils doivent abandonner toute idée de raffiner leur esprit, de réchauffer leur âme en l'élevant il y a loin: l'homme a besoin de manifester ses sentiments, autrement que par la parole; il peut, par le truchement d'un instrument de musique, quel qu'il soit, confier aux autres ses peines, ses joies, ses secrètes aspirations.

Dans presque tous les villages, il existe des petites formations qui font de leur mieux pour créer cette ambiance mélodieuse, nécessaire à l'éclosion de certaines pensées: le jour de la répétition, on se retrouve et entre deux morceaux on parle des événements survenus au cours de la semaine, des soucis familiaux, des espoirs que l'on caresse, mais tout s'arrête là et c'est bien modeste.

Il fallait qu'un homme prenne la tête d'un mouvement général d'entière solidarité et d'union pour que tout se transforme comme sous l'effet d'un coup de baguette magique: les petites formations sont devenues une grande société fraternelle, de toutes les harmonies, de toutes les chorales, de tous les orchestres à pélectre, de toutes les fanfares qui dans un magnifique élan ont fait merveille sous la direction de chefs d'une grande valeur, que l'on peut s'honorer d'avoir dans le département, entraînant dans leur sillage tous les hésitants, conquis par cette miraculeuse opération d'entente et de compréhension mutuelle.

Le festival du 21 juin a vu la consécration de cette parité réussie: défilés impeccables, exécutions soignées où chacun apporte une application maxima, créant une saine émulation, laissant espérer des lendemains encore plus glorieux.

Et dans le babillage des divers instruments, dans le reflet des cuivres aux sonorités impératives et souvent caressantes aussi, on revoit les grands défilés militaires d'autrefois, musique en tête, qui faisaient marcher le pas à ceux qui le regardaient passer et qui une ou deux fois par semaine faisaient la joie et le réconfort des auditeurs.

En supprimant ces musiques on a réalisé des économies dans le domaine matériel, mais on a endormi, sinon tué, ce goût artistique qui poussait les jeunes à briller dans les harmonies municipales ou dans les fanfares de village.

Mais cet esprit est aujourd'hui recréé dans le civil et les pouvoirs publics en le cultivant et en l'encourageant feront renaître ce panache, cet éclat que donne à une cité les membres d'une société musicale.

En dehors de tout cela, qui semble un peu trop littéraire et emphatique, il y a la discipline, l'obéissance aux dirigeants, qui sont de deux sortes, ceux qui tiennent la baguette et ceux qui, dans l'ombre, organisent, préparent, prévalent, conviennent, font maintes démarches auprès des pouvoirs publics, de la presse, pour arriver à cimenter ce bloc indissoluble, prêt à résister à tous les orages.

Ils se contentent de la joie pure que procure la satisfaction du devoir accompli; ils évitent aux jeunes cette oisiveté si mauvaise conseillère, surtout de nos jours, et la musique qu'ils leur enseignent est la musique de toujours, celle des âmes et des cœurs, qui élève l'esprit et rend meilleurs et plus sensibles ceux qui en découvrent petit à petit tous les secrets.

Aucune mauvaise pensée n'a sa place au sein de ces groupements, chacun cherche à faire aussi bien que le voisin, l'épauler au besoin, et que tous vont la main dans la main à la conquête du plus bel idéal.

L'union de tous, c'est l'unité sacrée pour la défense de l'art populaire dans tout ce qu'il y a de démocratique, dans tout ce qu'il renferme de bienfaits dont bénéficient les jeunes, que le désencouragement pourrait faire dévier de la bonne route.

C'est dans un but profondément humain qu'une pareille réalisation a vu le jour, a grandi, s'est imposée et est devenue indispensable à la vie de notre région.

Déjà, aux derniers examens fédéraux, on a pu juger de l'empressement des jeunes gens, filles et garçons, qui ont compris à quel point il était de leur intérêt d'adhérer à cette œuvre bien-

sante, moralisatrice, susceptible de refaire dans le calme et le respect de la dignité humaine une société nouvelle, débarrassée de ses craintes et de ses angoisses.

De bons bergers sont venus, groupés sous la houlette présidentielle d'un pasteur au grand cœur, aux sentiments d'un altruisme très élevé, qui a réalisé dans le département ce que jamais personne n'avait osé entreprendre.

Nous pourrions étor des noms, encenser les uns et les autres, mais ce serait porter atteinte à leur modestie et ternir la valeur de leurs diverses interventions au cours de la journée du 21 juin; nous nous contenterons de leur dire de tout cœur combien nous les admirons, combien nous les encourageons à persévérer dans leur noble tâche, accomplie dans l'enthousiasme, avec la foi qui soulève les montagnes!

P. M.



INDRE-ET-LOIRE

EXAMENS DU 26 AVRIL 1964

Rapport du Secrétaire aux examens

Les examens 1964 ont été présidés par M. Albrespic, directeur du Conservatoire, et Ouchet, président de la Fédération. Je renouvelle mes bien sincères remerciements à M. le directeur du Conservatoire pour l'aide si précieuse qu'il nous apporte et pour la bienveillance qu'il porte à notre Fédération. Merci à MMes et MM. les professeurs du Conservatoire, aux membres du jury, aux membres du Comité. Merci également à M. Bilo et Lefebvre qui m'ont aidé sans réserve. Félicitations aux directeurs et professeurs qui ont préparé les élèves et complimenter aux lauréats.

Effectifs. - Nous constatons d'abord une diminution sensible des effectifs: 199 contre 256 en 1963 pour 31 sociétés (35 en 1963). Il semble que des éléments trop jeunes ou insuffisamment préparés aient attendu; le niveau de l'examen en a été amélioré. Les difficultés de recrutement aux cours de musiques contribuent également à la réduction de ces effectifs.

Résultats. - A partir de cette année, les décisions prises à la dernière assemblée générale seront appliquées. Solfège et instrument obtiendront des récompenses séparées. Le tableau récapitulatif donne le détail de celles-ci. De ces résultats d'ensemble, on peut déduire:

1) Les premières mentions sont nettement majoritaires. Les rares candidats n'ayant rien obtenu s'éliminent assez rapidement (18, 5, 2, 0). Le pourcentage des récompenses ascendantes diminue à mesure que la difficulté augmente: 61 %, 56 %, 50 %. Cette dernière proportion est fort honorable en moyenne. En 1963, un seul élève était admis en division supérieure et obtenait le C.A.M.; cette année: 18. Les résultats sont donc incontestablement meilleurs. Les bons éléments élémentaires 1963 ont progressé et réussi en 1964 (moyen);

2) En 1963, le 1/3 des «préparatoires» était admis en «élémentaire»; cette année 61 %. Là encore il faut noter un progrès qui devra encore s'affirmer;

3) Un effort plus soutenu est nécessaire en dictée musicale, exercice indispensable pour l'éducation de l'oreille. L'exercice facile de préparatoire (reconnaissance de sons - 6 notes) n'a pas été très réussi; ce qui montre un très net manque d'entraînement. En 1963, sur 141 élèves, 18 seulement avaient obtenu 0 ou 1: En 1964, 24 sur 106 ont ces notes, 39 ont très bien réussi (3 ou 4) et 73 se classent moyennement (2, 3, 4, sur 6). En élémentaire, où, à la reconnaissance des sons s'ajoute la notion de valeur, la difficulté est accentuée — tout en restant une épreuve très abordable — et les élèves faibles en préparatoire devront subir un très sérieux entraînement pour l'an prochain. En moyen, 10 sur 36 ont obtenu 5 et 6: c'est honorable. Par contre, en division supérieure, où ne se présentent que des éléments entraînés, il n'y a qu'une note faible (2) et 5 bonnes dictées sur 11. C'est bien.

4) Théorie. - Les exercices étaient simples, bien posés et faciles. Il y a eu de nombreux 3 et 4, sur 4, quelques 1 et pas de 0. Soulignons la formule heureuse et pratique qui consistait à poser des questions sur une phrase musicale écrite.

5) Des élèves se présentent en solfège seul. Je pense que cette formule est à déconseiller: les résultats sont nettement insuffisants. Sur 24 de cette catégorie, 3 seulement ont une première mention, 4 une deuxième, soit 7 ascendantes (1 sur 13); 10 n'ont rien obtenu. Moyennes: théorie (2,25 sur 4), dictée (2,15 sur 6), lecture à vue (6,65 sur 10). Mieux vaudrait que ces jeunes enfants affermissent leurs connaissances et se présentent plus tard avec un instrument. Ces faibles résultats ne peuvent, il me semble, être un encouragement pour eux, et ces efforts, peu valables aboutissent inutilement l'examen.

6) Observations du jury. - Si les mentions de jury ne connaissent une augmentation des citations, nous, juges, sur l'an passé (Moyen jury numéro 10), il est bon toutefois de relever les observations faites afin d'en tirer profit. On lit fréquemment: «insuffisance de solfège, mauvaises attaques, état défectueux des instruments». Par contre, de nombreuses félicitations ont été données: il y a de nombreux 18 ou 19; 3 élèves ont obtenu 40 sur 40.

Cette année encore, un élève est admis à concourir à Paris en excellence. En division supérieure, ont été attribués: 5 premiers prix (médaille d'or G.M.), 3 seconds (médaille d'or P.M.) et un troisième prix (médaille d'argent). Ces résultats confirment donc la valeur certaine de nombreux candidats.

7) Tambours et clairons. - 6 tambours et 16 clairons se présentaient en préparatoire et élémentaire. Suivant les instructions de la C.M.F., il est indispensable que ces élèves aient quelques notions de solfège élémentaire (se limiter à la méthode Tremine). Le niveau, grâce à cette formule est nettement plus élevé que précédemment. Ultimeurément, en préparatoire et en élémentaire, les épreuves de solfège seront encore orales, mais en moyen le candidat subira toutes les épreuves écrites de solfège correspondantes à ce cours.

Il semble que le développement des batteries dans nos sociétés s'accroisse. Cette formule est à encourager: tambours et clairons rendront de grands services aux formations lors des manifestations traditionnelles (11 novembre, 8 mai, 14 juillet) et des défilés. Mais il ne faut pas perdre de vue que tambours et clairons sont des instruments de musique dont l'étude correspond à des règles fondamentales développées dans de nombreuses méthodes. (Il existe une classe de percussion au Conservatoire de Tours). M. Bonnal, ex-tambour-major de la Musique des Equipages de la Flotte est à la disposition des moniteurs pour leur donner tous conseils utiles à ce sujet.

Les épreuves. - Le jury a unanimement regretté le choix des morceaux de saxo-alto et clarinette en division supérieure. «L'Andante et polonaise» (Waltz) imposé en moyen — clarinette — était trop difficile dans ce cours. Des réserves ont été faites sur le choix de «Pastel» (Meyer), flûte, moyen.

«Il est donc souhaitable que les morceaux imposés soient plus appropriés aux différents instruments et choisis par des spécialistes instrumentistes» (jury II).

Conclusion. - Les résultats sont dans l'ensemble très encourageants: ils reflètent de sensibles progrès de la part des élèves. Les récompenses obtenues doivent être pour eux un stimulant pour que leurs efforts tendent vers la perfection de l'exécution, par un travail progressif et régulier. Ils pourront ainsi mesurer leur réussite et constater leurs défaillances.

Grâce à leur application et aux conseils judicieux de leurs dévoués professeurs, ces jeunes musiciens nous font espérer la continuité et la prospérité de nos sociétés de musique auxquelles nous sommes tant attachés.

P. CAILLEAU,
secrétaire aux examens.

Elèves. - Présents: 1963, préparatoire 141, élémentaire 63, moyen 32, division supérieure 20, total 256; 1964, préparatoire 106, élémentaire 46, moyen 36, division supérieure 11, total 199.

Mentions obtenues. - Solfège: préparatoire, 1 M. 4, 2 M. 20, 3 M. 18; instrument, 36, 24, 11; récompenses ascendantes, 63 sur 106 présents (59 %); aucune récompense, 18.

Solfège: élémentaire, 1 M. 17, 2 M. 11, 3 M. 9; instrument 12, 17, 9; récompenses ascendantes, 26 sur 46 présents (56 %); aucune récompense, 5.

Solfège: moyen, 1 M. 13, 2 M. 10, 3 M. 7; instrument 18, 9, 6; récompenses ascendantes, 18 sur 36 (50 %); aucune récompense, 2.

Solfège: division supérieure, 1 M. 7, 2 M. 1, 3 M. 2; instrument 5, 4, 2; récompenses ascendantes, 1 en excellence sur 11; aucune récompense, 0.

Bavème. - Pour obtenir une mention, il faut de 16 à 20 (1^{re} mention); de 13 à 15 et demi (2^e mention); de 10 à 12 et demi (3^e mention).

En Division supérieure: Médaille d'or G.M. de 32 à 40 avec 14 en solfège; médaille d'or P.M. de 26 à 31 et demi avec 13 en solfège; médaille d'argent de 20 à 25 et demi avec 12 en solfège.

Ascendances. - En préparatoire et élémentaire, il faut une première mention et une deuxième mention ou troisième mention ou bien un total de 36 points sur 40 avec un minimum de 15 en solfège.

Pour passer de moyen en supérieur, il faut une première mention et une première ou une deuxième mention.

Le C.A.M. sera décerné en moyen avec 30 sur 40 et obligatoirement une première mention et 13 en solfège.

ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Cours Primaires

M. CHEVAIS - Méthode active d'enseignement musical
Ouvrages conformes aux instructions ministérielles

ABECEDAIRE MUSICAL - 1^{er} livre de l'élève, 1 volume illustré.

ILLUSTRATION SONORE de l'Abécédaire Musical en 3 disques durée prolongée, haute fidélité, 33 tours 17 centimètres en une pochette.

SOLFÈGE SCOLAIRE - 70 leçons, 675 exercices, 70 chants d'école d'auteurs différents à une ou deux voix.

2 Volumes avec de nombreuses illustrations et portraits de musiciens célèbres.

Cours Secondaires

HANSEN et DAUTREMER - Cours complet d'éducation musicale et de chant choral:

Culture auditive, théorie, chants scolaires, chœurs, dictées, histoire de la musique, discographie, en quatre livres abondamment illustrés et complétés par un volume de dictées.

Ouvrage conforme aux instructions ministérielles

Un seul livre par année scolaire

Livre I, classe de 6^e - Livre II, classe de 5^e - Livre III, classe de 4^e - Livre IV, classe de 3^e

250 DICTÉES GRADUÉES, livre du Maître

Nouvelles éditions revues et complétées des volumes III et IV:

Iconographie sensiblement augmentée, ces volumes comportent chacun 40 pages d'illustrations hors texte, reproduisant des documents la plupart inédits et spécialement commentés.

J. JAMIN - De la lyre d'Orphée à la Musique Electronique

Histoire complète de la musique des origines jusqu'à nos jours

Édit. Alphonse Leduc, 175, r. St-Honoré, Paris-OPÉ. 12-80

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

ROCHE-LA-MOLIERE

Concert de la Musique Militaire

La venue de la Musique régionale de la 8^e Région militaire à Roche-la-Molière, le samedi 23 mai, a été réellement une manifestation d'une ampleur exceptionnelle pour notre cité minière.

Dès 16 h. 45, une foule de rouchons, prenant position, place de la Mairie et dans les rues environnantes pour être à l'arrivée de la Musique militaire.

A 17 h. 50, c'est d'abord la réception de la Musique régionale par l'Harmonie des Mineurs et la Municipalité toute entière au premier rang de laquelle se trouvait M. le maire de Roche-la-Molière. Ce fut ensuite le vin d'honneur offert dans la salle des répétitions Eugène-Saby, au cours d'une brillante réception par l'Harmonie des Mineurs. On notait la présence de M. Jean Rullière, maire, de son Conseil municipal, M. Vicard, conseiller général de Montbrison; M. Belle, adjoint, président de l'Office municipal des Sports et Musique; M. Saby, président de l'Harmonie, secrétaire général de la Fédération musicale; M. Liotard, vice-président; M. Quinson, directeur de l'Harmonie des Mineurs; Cransac, trésorier; Chometon, Faure, Freycenon, de Mori, Massardier, etc.; M. Chazal, ingénieur principal des Houillères de la Loire; Docteur Busquet, président d'honneur de l'Harmonie; M. D'Isep, vice-président; M. François Chapeiron, adjoint au maire de la Ville de Firminy; M. Chomarot, vice-président du Comité régional de musique de Firminy; Adjudant-chef Cavallière, chef de la Brigade de Roche-la-Molière; M. Le Marquand, commissaire de police; Capitaine Dalenne, chef de la musique régionale; Adjudant-chef Roret, sous-chef de musique; Adjudant Boute, tambour-major, etc.

Au cours de son allocution, M. Saby, dit toute sa joie de recevoir cette brillante phalange musicale et souhaita la bienvenue à toutes les personnalités présentes, se montra enchanté de pouvoir présenter aux rouchons une belle soirée musicale, et espère que cette manifestation musicale obtienne le même succès que celui de 1949, à l'occasion du Congrès national de la Confédération musicale de France.

M. le maire à son tour salua en terme simple et éloquent cette belle phalange musicale qui se présentait à nous dans un but pacifique.

M. Marius Vicard, conseiller général, dit sa joie de se trouver au milieu d'une telle assemblée dont le but était de répandre la joie et le goût du beau.

M. le chef de musique, capitaine Dalenne, exprima tout le plaisir qu'il avait d'être à Roche-la-Molière et remercia les organisateurs pour cette belle réception.

Ce fut ensuite le défilé dans les principales rues de la Cité, cette belle phalange de musiciens militaires, fut chaleureusement applaudie par toute la population de Roche-la-Molière, qui pour la première fois depuis 40 ans voyait défilé dans ses rues une musique militaire.

Les autorités militaires furent ensuite conviées à un dîner qui était offert en leur honneur, tandis que les musiciens pouvaient apprécier, au local de l'harmonie, la bonne cuisine rouchoise, servie par les dames et musiciens de l'Harmonie des Mineurs.

A 20 h. 45, salle du Foyer, soirée musicale, parmi l'assistance, on notait la présence du chef de bataillon Jean, représentant le général Bastiani, commandant la Subdivision de la Loire; M. Dehayle, représentant M. le maire; Joanny Faure, secrétaire général de mairie; M. Richard, maire de Saint-Genest-Lerpt; M. Boyer, ingénieur chef d'exploitation aux Houillères du Bassin de la Loire; Docteur Busquet, d'Isep, etc.

En ouverture du concert, trois jeunes musiciens de l'harmonie, en tenue de mineur, MM. Petit R., Massardier et Chapelon, exécutèrent au tambour « Les Marches de l'Empire ».

Puis sous la direction du chef de mu-

sique, Capitaine Dalenne, l'Harmonie militaire, exécuta le programme suivant: « Marche des Soldats de France », de Lull; « Symphonie pour les Soupers du Roy », de Lalande; « La Housarde », valse de Louis Ganne; Chants chorals, direction sous-chef de musique adjudant-chef Roret.

Le jeune Meley Augustin, Stéphanois, artiste, premier prix du Conservatoire national de Paris, exécuta « 2 Concerto », de J. Bach, au piano, Allain Bonnard. Un « 3^e Concerto », de Allain Bonnard, professeur de musique dans les lycées, fut exécuté par ces deux artistes.

En deuxième partie: « Danses polonaises », par le Groupe folklorique de Beaujeu furent très appréciées par le public.

Ensuite « Marche Consulaire à Marennes », « Le Jour le plus long », de P. Anka; fantaisies pour tambours, direction adjudant Boute, tambour-major; « Le Colonel Bogey », de Kenneth; « Le Chant des Partisans », de O. Bearly, et pour terminer « Louis XIV », de Millot.

Ce concert fut très apprécié par un public choisi, et vivement applaudi. Après le concert un rafraîchissement fut offert aux militaires, avant de prendre les cars pour la direction de Lyon.

En résumé, belle manifestation en faveur de la musique, félicitations aux organisateurs, mais hélas, ce spectacle aurait dû faire salle comble.

La Clé de Sol

a célébré son 70^e anniversaire

Comblen, depuis sa fondation, la Clé de Sol a-t-elle réuni d'adhérents en d'agréables agapes?

Mais celle d'hier avait un caractère particulier. Aussi avait-elle rassemblé un très nombreux public composé de sociétaires et d'amis.

A la table d'honneur, nous avons reconnu, autour de M. Jo Croizier, président, et Mme. M. Lucien Neuwirth, député de la Loire; M. Claude Mounier, adjoint au maire, conseiller général; M. Claudius Racodon, directeur de la chorale, et Mme; M. Lucien Samouillet, président d'honneur, et Mme; Mme Jane Stephan; MM. Carmelino et Madame; Saby, secrétaire général de la Fédération musicale de la Loire et de la Haute-Loire; M. Maillon et Mme, Bouquet, trésorier, et Mme; M. et Mme Marc Charras; Mlle Vangoon, Mme Cherblanc, M. Baré, Mme Latte, M. Limousin, président de la Symphonie Stéphanoise; Mme Raymonde Paillet, Mlle Berger, Mlle Faure, M. Francisque Bonnet, doyen de la société; M. et Mme Fourcheut, M. et Mme Jean Plat, conseiller prd'homme.

M. Alexandre de Fraissinette, député-maire, et Mme, ont fait une courte apparition au début.

Mlle Breuil était excusée en raison d'un deuil récent.

M. Jo Croizier, président, prend le premier la parole pour remercier toutes les personnalités.

M. Claudius Racodon, très en verve, célèbre lui aussi, la belle chorale de la Clé de Sol. Il évoque les succès de jadis.

Puis il parle du 14 juillet 1906 où 300 exécutants, sous la baguette magistrale de Gustave Charpentier, ont exécuté la fête splendide du Couronnement de la Muse, place de l'Hôtel-de-Ville. M. Racodon regrette qu'on n'encourage pas suffisamment la musique et il critique vigoureusement la Radio et ses chantastres. En terminant, il célèbre en termes lyriques, la musique et les formations de la Clé, il y a 70 ans.

M. Saby, secrétaire général de la Fédération de la Loire et de la Haute-Loire, dit sa joie de se trouver associé à cette manifestation. Il se félicite de voir aussi vivante la chorale la Clé de Sol à laquelle il souhaite les cent ans.

Puis M. Saby remet les médailles et diplômes au nom de la Confédération des Sociétés musicales de France.

Médailles d'honneur C.M.F. de 30 ans: M. Bonnet Claude-Marius, 33 ans d'activité; Mme Bonnet Jeanne, 32 ans d'activité; Mlle Berger Geneviève, 32 ans d'activité; M. Croizier Joannès, 33 ans d'activité; Mme Croizier Angéline, 32 ans d'activité; M. Limousin Barthélémy, 35 ans d'activité; M. Maillon Jacques, 34 ans d'activité; Mme Maillon Raymonde, 32 ans d'activité; Mlle Paillet Raymonde, 32 ans d'activité; M. Samouillet Lucien, 43 ans d'activité, ex-président; Mlle Stéphan Jeanne, 32 ans d'activité.

Médaille de la F.M.L.H.L.: Mme Barlet Claudine, 31 ans d'activité.

Médailles du dévouement: Mme Cherblanc Jeanne; Mme Latte Antoinette.

Diplômes de 15 ans: M. Carmelino Louis; Mme Carmelino Régine; Mlle Faure Antoinette; Mlle Mathieu André.

M. Claude Mounier se réjouit d'assister à ce 70^e anniversaire de la Clé de Sol et il y associe la municipalité et l'office de la musique.

« Cette dame de 70 ans que nous fêtons aujourd'hui, dit-il, a conservé sa jeunesse ».

Puis M. Mounier s'adresse aux jeunes et il cite les anciens en exemple.

Ce sont des jeunes qui doivent imiter d'autres jeunes et prendre les leviers de commande.

M. Mounier reconnaît que le monde organisé tel qu'il est, ne ressemble nullement au monde de jadis.

Et en manière de conclusion, M. Mounier préconise une union complète de tous les musiciens, tout en rendant un vibrant hommage à Claudius Racodon et en soulignant également que la Maison de la Culture permettra d'entretenir le niveau intellectuel de la cité.

M. Lucien Neuwirth retrouve la même jeunesse à la Clé de Sol. « Si l'homme, dit-il, a travaillé beaucoup pour son gagne-pain, il travaille maintenant pour ses loisirs ».

« Il y a en France une recherche des idées, et la Clé apporte un peu de bonheur à tous ».

« Il faut maintenir ce qui a été fait et, ajoute M. Neuwirth, les jeunes y pourvoient ».

Le député de la Loire félicite ceux qui ont été les mainteneurs. Ne sont-ils pas des liens entre le passé et l'avenir?

M. Croizier offre ensuite à M. Lucien Samouillet, président d'honneur, récemment nommé chevalier de Légion un souvenir: un magnifique transistor.

M. Lucien Samouillet, très ému, rappelle les heures délicieuses vécues au milieu de la Clé. Il se souviendra de tout le chœur, de tous les choristes.

Le président d'honneur tient à souligner l'activité aimable de tous et il évoque les belles années de jeunesse.

M. Marc Charras apporte le salut des membres honoraires et parle des inventions qui assurent la marche inéluctable du progrès.

Cette magnifique cérémonie commémorative se termina dans l'allégresse.

Programme du concert donné pour la célébration du 70^e anniversaire:

PREMIERE PARTIE. — « Farandole provençale », L'Hoste-Fair; « Chanson gaillarde », L. Moreau (soliste: Jane Stephan); « Tannhäuser », R. Wagner (Chœur des Pèlerins). La chorale: La Clé de Sol; « Les Saltimbanques » (chocollonette) L. Ganne; Michèle Martin (soprano); Sélection sur « Faust », opéra de Ch. Gounod, avec le concours de Mmes J. Cherblanc et A. Latte, MM. P. Batret, J. Bonnefoy, L. Carmelino, C. Jacquon et les deux chorales réunies.

DEUXIEME PARTIE. — « Vendanges », P. Chandeuil (soliste: Jeannette Cherblanc); « Souvenir tendre », P. Chandeuil (recitant: Louis Carmelino); « Le Chant des Clochettes », L. Gémont (soliste: Jacques Maillon). La chorale: La Clé de Sol; « Le Nil » (Mélodie) X. Le Roux (Mme Jane Stephan, mezzo-soprano). Au violoncelle: Mme Barlet; quelques pages lyriques extraites de « Lakmé », opéra de Léo Delibes et « Louise », roman musical de Gustave Charpentier, avec le concours de Mmes J. Stephan et A. Latte, MM. J. Bonnefoy, P. Batret, L. Carmelino, J. Latte et les deux chorales réunies. Au piano d'accompagnement: Mme Rancitelli-Perissel, prix d'excellence du Conservatoire national de musique de Saint-Etienne.

ROANNE

Brillant Festival de Musique à Roanne les 6 et 7 juin, réhaussé par la présence de « La Musique des Gardiens de la Paix de Paris ».

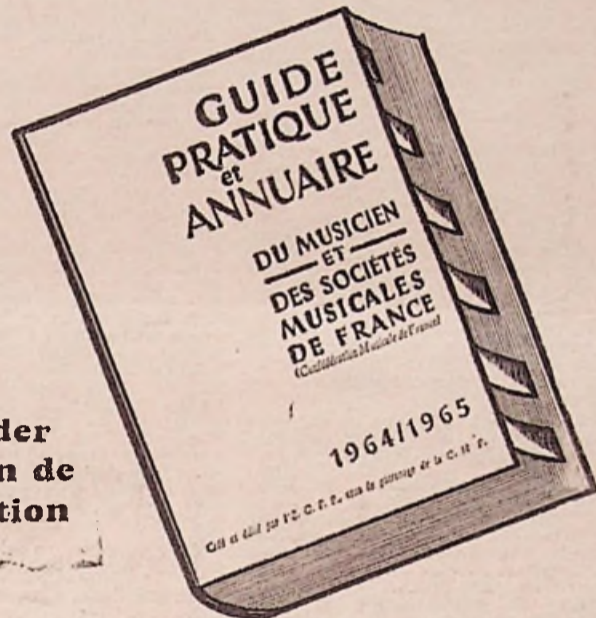
Tous les ans un festival de musique est organisé à tour de rôle par les sociétés dépendant du Comité du Roannais des Sociétés musicales. Cette année, Roanne était chargée de l'organisation. A cette intention les Sociétés roannaises s'étaient groupées et sous la présidence de M. Charles Labouret, président des Mandolinistes et du Comité du roannais, un comité d'organisation fut chargé de régler les moindres détails de cette manifestation qui obtint un grand succès et dont Roanne se souviendra longtemps.

La Confédération musicale de France, la Municipalité de Roanne avec en tête M. le député-maire, M. Pillet, la Fédération musicale de la Loire et de la Haute-Loire avaient accordé leur haut patronage. Le grand événement de ce brillant festival a été la participation de la prestigieuse « Musique des Gardiens de la Paix de Paris » placée sous la direction du commandant Désiré Dondoyne, forte de ses 120 exécutants qui arrivés à Roanne par autorail spécial le samedi 6 juin, à 11 h. 35, défilèrent dans les rues de la ville pour être reçus ensuite à l'Hôtel-de-Police, où un vin d'honneur fut offert par l'Amicale des Gardiens de la Paix de Roanne, en présence de M. le sous-préfet, de M. le député-maire, de M. le commissaire central et toutes les autorités officielles, et organisateurs du festival. Auparavant, à 9 h., sous la conduite du président Charles Labouret, les organisateurs étaient allés s'incliner sur la tombe de M. Bancillon, ancien président de la Lyre Roannaise et du Comité du Roannais des Sociétés musicales, grand responsable du dernier concours de Roanne en 1950 et dont le souvenir est demeuré au cœur de tous les musiciens.

Le samedi, à 15 h., au Foyer du Théâtre se déroula l'inauguration par M. Pillet, député-maire, de l'exposition rétrospective de la musique dans le département. Les différents documents, photos, programmes, médailles, journaux, costumes anciens, instrument opélique, obtinrent un grand succès auprès du public; cette exposition dura les deux jours. Le samedi, à 17 h. 30, au Rostrom

TRÈS IMPORTANT

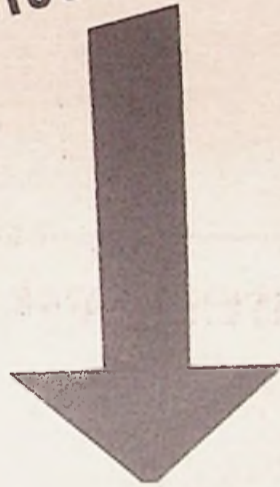
La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra avant fin 1964.



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION!

la première tranche de souscription au prix spécial de 20 F sera close le 31 août



BON DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE des Sociétés Musicales de FRANCE et des pays de langue française appartenant à la C.I.S.P.M. Édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P. 48, rue de Berri, Paris 8^e - BAL. 43-88

Je soussigné _____ Prénom _____

Adresse complète _____

_____ agissent au nom de la Société _____

ou à titre particulier (1) déclare souscrire _____ exemplaires du

Guide Annuaire proposé au prix de 20 NF l'unité, à m'expédier

dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage.

J'adresse (2) le montant total, soit _____ NF à la Société

E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e, par virement postal,

C.C.P. Paris 88-08-00 ou par mandat ou par chèque barré (1).

DATE _____ SIGNATURE _____

(1) Payer les mentions utiles.

(2) Attention! Les Sociétés peuvent si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

A retourner avant le 1^{er} septembre 1964



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
4, place Charles-Dullin, PARIS (18^e)
TÉL. : ORN. 27.40 et 27.41
Chemin des Abymes 4 et 6 - PARIS, 14^e rue Myrtille

des Fromenades devant un nombreux public, un concert fut donné par la « Choeur des Cheminots de Thouars » (Deux-Sèvres) et l'« Accordéon-Club de Roanne ». De 17 à 18 h., au magasin Sainte-Cécile (Maison Burdin) le commandant Désiré Dondeyne dédicaca des disques de sa brillante formation et le succès fut tel, que les disques manquèrent.

A 21 h., au Palais des Sports de Roanne (annexé pour la circonstance par les services techniques de la ville) eut lieu un grand concert par la « Musique des Gardiens de la Paix de Paris » qui sous la direction du chef, le commandant Dondeyne, obtint un succès inoubliable auprès des auditeurs dénombrés à plus de mille présents à ce concert. De mémoire de musiciens roannais jamais une auditoire n'obtint un succès semblable. Les nombreux applaudissements, témoignèrent de la faveur et de l'hommage à laquelle les personnes présentes rendaient au commandant Dondeyne et à ses musiciens. C'est dans un silence religieux que fut exécuté le programme ci-dessous en présence de M. le député-maire, des autorités locales, des organisateurs du festival, de M. Saby et M. Samouillet, secrétaire et secrétaire-adjoint de la Fédération de la Loire et de la Haute-Loire, de M. Dumas, trésorier, etc.

EN PREMIERE PARTIE. — « Ouverture des Maitres Chanteurs », Wagner - Dondeyne; « Une nuit sur le Mont-Chaume », Moussorgsky; « Manhattan Symphony », Laucen-Dondeyne.

EN DEUXIEME PARTIE. — « Ouverture de Cavalerie légère », Suppé; « Bella Bocca », Waldeufel; « Course des Toros », Calvi; « Pavane », Morton-Goult; « Rapsodie in Blue », Gerskwinn.

La journée du dimanche débuta, à 9 h. 30, par une messe solennelle chantée en l'église Notre-Dame-de-Victoires avec la participation de la « Chorale des Amis Réunis », de Saint-Etienne, dirigée par le Maître, M. Claude Touche, et tous les fidèles apprécièrent les différents chants religieux interprétés. A 10 h., au kiosque des Promenades, un concert était donné par la Fanfare de Saint-Germain-L'Écluse, concert qui obtint un bon succès. Toujours à 10 h., au Théâtre municipal sous la présidence de M. Charles Labouret se tint le congrès du Comité du Roannais des Sociétés musicales, il était entouré de M. Saby, secrétaire de la Fédération, et des membres du comité; dix-neuf sociétés sur les 24 que compte le comité étaient représentées. Les débats furent activement menés en raison d'un horaire très serré. Cependant les discussions furent animées; il fut décidé que le festival 1965 aurait lieu à Chirassimon, et une fête musicale se déroulerait en 1965 à Chanzy pour redonner un caractère à la société locale. Ensuite, à 10 h. 30, toujours au Théâtre, se tint les assises du 50^e congrès de la Fédération des Sociétés musicales de la Loire et de la Haute-Loire. M. Rouchon, président de cette Fédération, présidait le congrès entouré de M. Saby, secrétaire; M. Samouillet, secrétaire adjoint; M. Labouret, vice-président; M. Dumas, trésorier; M. Chirat du groupement de Saint-Etienne; Mme Robert de Monbrison; M. Méria de Saint-Chamond. Des débats méro-« fonda » toujours en raison de l'horaire, retenons que la Fédération compte 110 sociétés, que 32 sociétés ont présenté des élèves aux concours fédéraux pour lesquels 1.550 Frs de récompenses ont été distribués. Actuellement 54 écoles de musique fonctionnent et comprennent 1.587 élèves. Un effort de propagande doit être fait pour intéresser les jeunes et inciter du moderne dans les programmes. « Le nombre des exécutants, les portes largement ouvertes à une jeunesse qu'il faut savoir convaincre, telles sont en substance les chances de survie de nos sociétés musicales et de l'essor de la musique populaire ». Telle devait être la conclusion de M. Saby. M. Rouchon, ayant déclaré auparavant que toutes les sociétés de la Fédération seraient (sans exception) informées par des comptes rendus ronéotypés émanant du Comité directeur. A 11 h. 15, une abude fut donnée sur le perron de l'Hôtel-de-Ville par les « Amis Réunis de Saint-Etienne ».

Ensuite une réception eut lieu toujours à l'Hôtel-de-Ville où M. Pillot, député-maire, recevait les dirigeants des sociétés, les congressistes, les organisateurs du festival. On nota la présence de M. Bruneau, sous-préfet; M. Fléchet, sénateur, ancien ministre; M. le général Botheau, directeur de l'A.R.E.; le commandant Désiré Dondeyne; M. Brun, secrétaire général de la sous-préfecture; MM. Galet, Demégne, Thorat, Billard, conseillers généraux; MM. Rouchon, Saby, etc. M. Pillot dit sa joie d'accueillir les musiciens et ceux qui ont à cœur de propager un art musical. Regrettant une certaine désaffection pour la musique militaire dont la disparition progressive ruine la relève de jeunes éléments, il lance un appel aux responsables pour prolonger l'existence de leurs sociétés, en précisant que lui-même interviendrait auprès des personnalités compétentes pour défendre la « Musique ». M. Charles Labouret remercia M. le député-maire et son conseil municipal, le Conseil général qui, à des titres divers, avaient permis l'organisation de ces deux journées. M. Rouchon rappela ensuite le rôle de la musique, véritable lien international, favorisant l'union des peuples par son langage universel. M. Fléchet enfin reproduit les remerciements, à lui adressés, sur ses collègues du Conseil général.

Le fanion du groupement musical fut ensuite remis à M. le député-maire qui le confia à M. Labouret. Et chacun leva son verre à la « musique ».

A 22 h. 30, dirigeants et officiels prirent place dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, autour de tables accueillantes où l'excellent repas fut très apprécié. M. Pillot, député-maire, le commandant Dondeyne, le chef-adjoint Achain, le tambour-major P. Bréard, le général Botheau, M. Rouchon, Saby, Billard, Thorat, M. Labouret, M. Boissonnade, président du Comité des fêtes de la Ville de Roanne; M. Deschodt, secrétaire général de la mairie, assistaient à ce banquet qui fut ponctué des discours de MM. Pillot, Labouret et M. Tabardel au nom de l'Union des comités, eux-mêmes intégrés au festival par un grand concours de vitrines qui obtint un grand succès (54 commerçants y participèrent) et comme noblesse oblige, le premier prix, représenté par une magnifique coupe, fut décerné au magasin Sainte-Cécile (Maison Burdin, rue Jean-Jaures). Puis, M. Rouchon remit la médaille de

dévouement de la Fédération à M. Raymond Trétrop, secrétaire général de ce festival, dont l'émotion fut grande au reçu de cette distinction bien méritée. Ensuite, à 14 h. 15, des concerts eurent lieu sur 4 places de la ville par les sociétés participantes. Puis partant de ces places, les sociétés rejoignirent en défilant la place de l'Hôtel-de-Ville où, devant une foule immense eut lieu le morceau d'ensemble « Roncevaux » dirigé par le chef M. F. Franciertes, président de la Commission artistique du festival; le morceau fut bisse et de nouveau interprété sous la baguette du commandant Dondeyne. Quelques routes d'eau firent alors leur apparition, mais le soleil brilla de nouveau et à 16 h., le grand défilé tant attendu eut lieu, précédé par 15 groupes majorettes et leur tambour-major qui obtinrent un grand succès.

L'ordre du défilé était le suivant; les sociétés passant devant toutes les autorités officielles massées sur le perron de l'Hôtel-de-Ville:

1^{er} Les Majorettes des Maudolinistes Roannaises; 2. La Batterie de l'Harmonie du Coteau; 3. L'Harmonie du Coteau; 4. La Chorale des « Amis Réunis », de Saint-Etienne; 5. L'Harmonie municipale de Deols (Indre); 6. La Chorale des Cheminots Thouarsais, de Thouars; 7. La Batterie de l'Harmonie de Roanne; 8. L'Harmonie de Charlieu; 9. Les Amis de l'Accordéon, de Roanne; 10. La Fanfare de Saint-Germain-L'Écluse; 11. L'Avenir de Villiers; 12. La Société de Musique d'Arbent (Allier); 13. La Fanfare d'Ambles; 14. La Fanfare de Saint-André-d'Apschon; 15. L'Accordéon-Club de Roanne; 16. Le Réveil de Perreux; 17. La Société musicale de Renaison; 18. L'Indépendante de Chirassimon; 19. La Société musicale de La Pacaudière; 20. La Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

15.000 personnes au moins assistèrent à ce grand défilé (groupant 850 musiciens)

INSTRUMENTS DE MUSIQUE F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit
la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

ORLÉANAIS-BERRY

VIERZON

« La réalité a dépassé le rêve » c'est

l'aveu des musiciens de la Fanfare

au retour de leur séjour à Rendsburg.

Les Vierzonnais, après un voyage de

24 h., arrivèrent à Hambourg, où ils

étaient accueillis par MM. Beissenkotter,

bourgmestre de Rendsburg; Groth, pré-

sident de la Chorale des « Rendsburger

Mannerchor », que les Vierzonnais ont

applaudi lors du festival de juin 1963;

Dahke, directeur de la Chorale, et les

représentants de la Presse. A 23 h. 20,

le trajet séparant Hambourg de Rends-

burg avait été parcouru, le car vierzonnais

étant précédé de la voiture officielle

allemande. Lorsque nos représentants des-

cendirent du véhicule sur la place prin-

cipale de Rendsburg, ce furent des cris

d'allégresse de la part d'une grosse par-

tie de la population rassemblée dans un

enthousiasme indescriptible pour accueil-

lis les Vierzonnais, très touchés de ce pre-

mier contact; sur des banderoles bran-

diées avec joie on pouvait lire en gros

caractères: « Willkommen in Rendsburg »

(Bienvenue à Rendsburg).

Les choristes étaient également présents

et ils interprétèrent un chant de bien-

venue repris par toute la foule. Dès sa

descente de car, le président Avon se

trouva devant un radio-reporter qui lui

demanda ses premières impressions, les-

quelles étaient retransmises peu après

sur les ondes.

Alors que chacun faisait connaissance

avec ses nouveaux amis, une réception se

déroula à l'Hôtel de la Gare, où les

dirigeants vierzonnais étaient accueillis

par MM. le docteur Jensen, président du

Conseil municipal; Beissenkotter, bour-

gmestre; Mme Faupel, sénateur, prési-

dente du Comité de Culture de la muni-

cipalité; M. le docteur Reck, conseiller

supérieur juridique; Groth, président

de la Chorale; Dahke, directeur de la

Chorale; Durwitz, professeur de français,

qui devait servir d'interprète durant les

différentes manifestations, ainsi que de

nombreuses personnalités locales. Cette

manifestation, première d'un cycle très

important, permettait aux personnalités

d'être Rhen, de souligner combien était

grande leur satisfaction d'accueillir une

belle phalange musicale comme la Fanfare

Vierzonnaise.

1.000 CHORISTES AU FESTIVAL

Dans la salle du Théâtre municipal,

plus de mille choristes étaient rassem-

blés pour un grand festival de chant

choral. Plus de trente sociétés y partici-

paient: les Vierzonnais apprécièrent la

qualité de chaque interprétation.

En fin de matinée, peu avant le dé-

jeuner, au nom de la Fanfare et de la

Municipalité vierzonnaise, les dirigeants

de la Fanfare et M. Pivert, qui repré-

sentaient la municipalité, se rendaient au

monument aux morts pour le dépôt d'une

gerbe.

L'après-midi débutait par un gigantes-

que défilé à travers les rues de la ville.

Le défilé avait pour but le Théâtre où

le festival se poursuivait. Après l'exé-

cution des derniers chants, le président

Groth, de la Chorale de Rendsburg, pro-

nonça une allocution dans laquelle la

Fanfare Vierzonnaise occupait une place

d'honneur, car il souligna que tout le

succès obtenu par ce festival était dû

à la participation éminente de nos amis

français.

M. Beissenkotter, bourgmestre, pronon-

ça à son tour un discours, en français,

plus en allemand, manifestant le nouvel

grand intérêt soulevé par la venue de

qui mena les sociétés au kiosque des Promenades où, à 16 h. 45, un grand concert fut donné par la « Musique des Gardiens de la Paix de Paris » pour le plus grand plaisir de nos musiciens présents et du très nombreux public qui applaudirent avec trémolos chaque morceau interprété. Sous la direction de commandant Dondeyne, le programme ci-dessous fut exécuté:

« Joyeux trompette » (avec batterie-fanfare) de Allier; « Ouverture de la Chauve-Souris », de Strauss-Carlisle; « La Verbena » (Suite d'orchestre) de Lacombe; « Suite de l'Arlesienne » (4 numéros) de Bizet; « Marches de l'Empire » (tambours et musique); « Marche Consulaire à Marenco », de Furgeot; « La Marsillaise ».

Après ce brillant concert alors que des abades étaient données sur d'autres places de la ville par les sociétés restant à Roanne, il fallut se séparer à regret, mais en pensant que ce grand festival international dû au président Charles Labouret qui s'est dévoué sans compter, ainsi que ses collègues, aura servi une grande cause « la musique » et restera gravé dans la mémoire des participants, de la population roannaise et des environs qui répondit très nombreuse aux différentes festivités et fit bon accueil à la souscription lancée à l'occasion de ce festival et dont tous les numéros furent vendus.

Nous terminerons en disant un grand merci à tous les participants de cette manifestation locale et plus particulièrement aux « Gardiens de la Paix de Paris » à leur chef, le commandant Désiré Dondeyne, au chef-adjoint, Jacques Achain, au Tambour-Major, Pierre Bréard, pour les merveilleux moments qu'ils nous ont fait passer.

Le délégué à la presse, membre du Comité d'organisation:

J. FOLIOT.

SEINE ET SEINE-ET-OISE

POISSY

La Lyre Amicale

a brillamment ouvert le cycle
des concerts de plein air

Ainsi que nous l'avons prévu, la foule se pressait à l'entrée du parc de la Maison de la musique pour assister au concert inaugural de la saison de plein air donné par l'harmonie-symphoniale de la Lyre Amicale, samedi dernier, à 21 h.

Les conditions météorologiques excellentes ont certes contribué à ce succès d'assistance, mais plus encore croyons-nous la notoriété grandissante de notre orchestre local. En effet, la qualité, la variété, l'éclectisme dans le choix des œuvres inscrites au programme, sont en progression constante et cela se dit à Poissy et aux alentours. La Lyre Amicale par sa volonté inébranlable et son travail acharné a su se créer son public. La satisfaction des auditeurs propagée de bouche à oreille est certainement la meilleure publicité et le meilleur test de qualité et de satisfaction; ces auditeurs en nombre grandissant. C'est tellement vrai que M. Gougnot, chef de service de l'Administration municipale, que nous félicitons au passage ainsi que ses adjoints, pour le merveilleux aménagement du cadre de ces concerts, nous confient à la fin de cette audition, l'obligation dans laquelle il se trouve d'augmenter dans une forte proportion le nombre des places assises pour le prochain concert.

Grâce à la détermination et au travail en profondeur des dirigeants, chef et musiciens de la Lyre Amicale, Poissy est doté maintenant d'une saison de concerts digne de son renom et de son évolution constante. Le succès ira en s'amplifiant. M. Touhajian, maître-conseiller général de Poissy, et son épouse, fidèles auditeurs de la première heure, ne cachaient pas leur satisfaction à l'issue de cette soirée. Notre maire félicita comme il se devait le si discret et combien talentueux Marcel Bedel, chef d'orchestre, artisan de cette remontée spectaculaire de la Lyre Amicale. Mme Touhajian pour sa part remarqua avec plaisir la présence de très nombreux jeunes issus de l'école de musique dans les rangs de l'orchestre, c'est ce qu'elle confiait à Mme Bedel, la sympathique épouse du directeur de la Lyre. Nous nous faisons un plaisir d'associer à ce succès MM. Bedel, déjà cité, Plantive, Post, Humberg et Bernot, professeurs à l'école de musique. Un musicien d'orchestre ne se forme pas en quelques mois, mais maintenant dirigeants, professeurs et élèves récoltent le fruit d'un long labeur acharné. D'autres jeunes suivent et attendront bientôt l'augmenter l'effectif, l'avenir est assuré et nous nous en réjouissons.

Le programme comportait l'« Ouverture du Mariage Secret », de Cimarosa, élégante et nuancée, puis les deux populaires « Suites de l'Arlesienne », de Bizet, dont le Menuet interprété par le très jeune flûtiste, Chantal Bedel, élève de Jean Bernot dont il est inutile de faire l'éloge de professeur et d'interprète, ses talents étant bien connus. Chantal lui fit honneur ainsi qu'à son « papa », visiblement ému du premier solo de sa fille cadette. Elle sut valmer le « trac » bien compréhensible et déchaina des applaudissements combien mérités lorsqu'elle vint saluer avec une modestie et un naturel que nous avons vivement appréciés pour notre part. Les « Negro Spirituals », cantiques nègres arrangés spécialement pour la Lyre par Marcel Bedel, furent très goûtés du public, peu habitués cependant à ces harmonisations peu communes dans les musiques d'amateurs. Une sélection de la célèbre opérette « Trois Valses », de O. Strauss et de la « Marche de Radetski », de J. Strauss, terminait ce concert sous les bravos des spectateurs enthousiastes.



L'Harmonie La Fraternelle a repris les concerts d'été interrompus depuis plusieurs années, le jeudi 21 mai, à la Cité des Combattants. Ce concert, écoulé par de nombreux auditeurs a obtenu un vif succès.

Ce fut tout d'abord « Cherbourg », pas redoublé, exécuté avec le concours de la Batterie « L'Espoir de Vitry », puis l'« Ou-

verture de la Dame blanche », de Boieldieu; « Cavalerie légère », de Suppé; « Suite Ballet », de Popy, et la célèbre valse, « Espana », de Chabrier, puis pour terminer « Les Allobroges ».

Ce concert d'une haute qualité artistique était dirigé par M. Manchecq, professeur au Conservatoire municipal, qui, par son travail et sa compétence, a doté notre ville d'une harmonie et d'une batterie-fanfare de très bonne valeur.

Signalons, d'autre part, le succès remporté par MM. Jamet, clarinettiste, première mention; Labrugères, cornet, deuxième mention; Croullebois, saxo, première mention et Cassan Michel, cornet, première mention, aux examens fédéraux organisés par la Confédération musicale de France.

Ces jeunes musiciens font partie de l'Harmonie, et MM. Croullebois et Cassan Michel sont des élèves de M. Cassan, cornet-solo de l'harmonie.

VINCENNES

Musique Municipale

Célébration de son 90^e anniversaire. Le grand concert du 15 mars 1964.

La Musique municipale de Vincennes a donné, le 5 mars, dans la salle des fêtes de la mairie, le grand concert qu'elle offre, chaque année, à ses membres honoraires.

Cette manifestation, qui s'est déroulée sous la présidence effective de M. Ehrmann, président de la C.M.F., a revêtu, cette année, un éclat particulier, étant donné l'important anniversaire qu'elle devait marquer. Assistèrent également à ce concert, le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de Seine et Seine-et-Oise; le capitaine Boyer, ancien chef de musique militaire; M. Robert Bréard, compositeur, grand prix de Rome, et bien d'autres personnalités du monde musical. Présidaient aussi cette audition, M. Antoine Quinson, maire de Vincennes, ancien ministre, assisté de M. Benedetti, maire-adjoint, et de MM. Bonhème et Jobard, conseillers municipaux.

Devant une assistance nombreuse et choisie, la Musique municipale, présidée par Daniel Deray et dirigée par René Blauwart, son nouveau chef, dans un programme très chargé, interpréta les œuvres de grands compositeurs.

Tout d'abord, pour « créer l'ambiance », le concert débuta par une marche triomphale de Julius Fuellik; « L'entrée des gladiateurs ». Puis ce fut la « Marche du Couronnement de la Muse du Peuple », de Gustave Charpentier. Après cette marche exultante, les auditeurs n'attendent pas pour rencontrer « Les Mousquetaires au Couvent » avec Louis Varney? Laissant là ces mousquetaires, la Musique municipale interpréta alors les 4 mouvements de « Peer-Gynt », d'Edvard Grieg; nous entendîmes successivement: « Le matin », « La mort d'Asa », « La danse d'Anitra », « Dans le hall du roi de la montagne ». Et voici « Rose-Marie », fantaisie toujours jeune, de Rudolph Friml. Revenant maintenant à des choses plus sérieuses, ce fut « Orphée aux Enfers », de Jacques Offenbach. Et puis, encore un peu de fantaisie; l'audition se poursuivait par la valse bien connue de Johann Strauss: « Aimer, boire, chanter ».

Vint alors le moment tant attendu: le Club chorégraphique « Les Lutins de Vincennes », sous la direction de Mme Bonhème, dansa le « Ballet de la source », de Léo Delibes, avec Mlle Levasseur, Perrin, Flumel, Rumpel, Mlle Pignot et Martine Bonhème, du Conservatoire national de Musique, et la Musique municipale... bien entendu. Enfin pour terminer cette première partie, un hommage à son ancien chef, Marius Kowalski, compositeur de talent, disparu l'année dernière, la Musique municipale interpréta une marche de sa composition « Arglès ».

La seconde partie fut consacrée au théâtre. Une troupe de jeunes comédiens « Le Théâtre de la Seine », animé par Daniel Deray, présenta une comédie en trois actes de Marc-Gilbert Sauvageon, « Au petit bonheur », mise en scène par Pierre Bachelet, qui obtint un vif succès avec Daniel Deray, Dominique Deschamps, Danièle Ghibaud, Daniel Guebaud et Jacques Gossart.

Au cours du vin d'honneur, le président Daniel Deray prononça une allocution, à laquelle répondirent MM. Quinson et Ehrmann, qui félicitèrent les lauréats des distinctions attribuées à MM. Jourdin, médaille de la Musique municipale; Choquet, médaille de la Ville de Vincennes; Gérard, Laurent, Mengler, médaille de la Confédération musicale de France.

Souhaitons vivement que, malgré les difficultés croissantes rencontrées par les sociétés populaires de musique, les Vincennais puissent souvent assister, grâce à leur Musique municipale, à d'aussi belles manifestations.

ÉDITIONS PHILIPPO ET COMBRE

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e - Tél. 824-89-24

Vient de paraître:

II. CLASSENS. — Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque	2,50
Méthode de piano	2,50
R. WORSCHICH. — Solfège appliqué à la guitare, tenor, guitare	3,50
Technique et rythmes des danses modernes à l'accordéon (Préface de M. Azoula) par H. RAWSON et M. GAMMA	12,00
Tous les rythmes au piano, nouvelle technique rythmique fonctionnelle pour l'étude de toutes les danses, par H. RAWSON	12,00
Nouvelle méthode de Guitare, classique, jazz, acoustique, flamenco, danse, chant et accompagnement, par H. RAWSON	6,00
Méthode complète de batterie, guitare et de leur technique (classique, jazz, exotisme, musette, rythmes et accessoires) par H. RAWSON	2,00

QUEST

CIVRAY

Concert du 15 mars 1964

Un concert a été donné dimanche soir 15 mars en la salle des fêtes de Civray, avec la participation de l'Union musicale de Couche et de l'Union musicale de Civray. 70 musiciens sous la direction experte de M. de Coek, 1^{er} prix du Conservatoire Royal de Bruxelles.

Au programme: « Vesontio » allegro de concert de H. Dobros; « Rytme Parade », fantaisie-jazz; « Les trois valses », d'Oscar Strauss; « Le Ballet de Coppélia », de Léo Delibes, et « La Rochelle », pas redoublé du chef, M. de Coek.

Les deux sociétés réunies ont donné à un magnifique concert. Mention spéciale au soliste saxo Guy Dupré, dans « Yambou », petite rhapsodie hongroise. Parmi l'auditoire très nombreux, citons: M. Maillet, adjoint au maire de Civray; M. Giraud, conseiller général, président de l'Union musicale, qui exprime aux musiciens et à leur chef, leurs compliments et remerciements personnels ainsi que ceux de l'assistance.

SUD-EST

La doyenne de nos chorales d'hommes « Les Vieux Amis » (division d'Honneur est en deuil.

Nous apprenons avec regret, le décès de M. Louis Torrolion, président de la chorale « Les Vieux Amis » de Lyon. Le président Louis Torrolion faisait partie des « Vieux Amis » depuis 1923. Il fut successivement membre actif et membre du Conseil d'administration, secrétaire général, et depuis 1953, le président très estimé de cette si sympathique société.

À sa veuve, à la chorale « Les Vieux Amis », la Confédération musicale de France et la Fédération du Sud-Est présentent leurs très sincères condoléances.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Tél. MONTPARTRE 39 87

Anches et becs pour artistes

UNION DEPARTEMENTALE DU RHONE

Activité du Comité Technique

Le nouveau comité technique de l'U.D. du Rhône, faisant preuve depuis sa mise en place, d'un dynamisme de bon augure pour l'avenir de nos sociétés musicales, a tenu trois réunions de travail dont les dirigeants et directeurs de nos sociétés ont dû être informés par le canal des présidents, et délégués techniques des 9 groupements du Rhône.

Nous résumons ci-dessous l'essentiel du travail effectué sous l'impulsion de MM. Foucaud et Cayrol, et en présence du Président Bernard ou de MM. Weinborn et Vettard.

Des la première séance, l'étude du programme des examens a été entreprise et menée à bien par les techniciens présents, en partant des instructions et du programme de la C.M.F.

Certaines modifications ayant été estimées nécessaires pour les épreuves de 1964, ont été immédiatement codifiées et sont à la disposition de toutes les sociétés qui voudront en faire la demande, soit à leur groupement, soit au secrétaire du Comité technique : M. Cayrol, 47, rue Marietton, Lyon-6^e.

D'autre part, les dates des examens organisés par divers groupements ont été communiquées au Comité technique qui a eu ainsi la possibilité de mettre à la disposition des centres d'examen un des membres en vue d'apporter lors des épreuves, toute son aide et sa compétence.

À ce sujet, le Comité directeur de l'U.D. du Rhône, insiste auprès des présidents et directeurs pour que ces dates d'examen soient communiquées le plus tôt. Voici celles qui ont été portées à notre connaissance :

Saint-Genès-Laval, 24 mai ; Brotteaux-Guillotière, 31 mai ; Neuville, 7 juin ; Rhins et Trambouze-Tarare, 7 juin ; Vaugeray, 13 juin ; Vaux-en-Velin, 25 juin ; Villefranche, 28 juin.

Dans le but également d'une information plus facile pour les sociétés et leurs dirigeants, il a été décidé que le Comité technique tiendrait ses réunions successivement dans chaque groupement.

Ainsi, le 5 avril, c'est au siège de l'Harmonie de Villefranche, que M. Cottinet recevait ses collègues du Comité technique. Au cours de cette réunion l'on insista particulièrement sur la nécessité d'examen annuels, basés sur des programmes identiques, notamment, au niveau cours moyen, afin que dans un proche avenir la qualité de notre enseignement et l'uniformité des examens de soient plus prétexte de critiques en haut lieu ; mais au contraire, soient une réalité tangible sur laquelle pourront s'appuyer les demandes et la distribution de subventions plus copieuses, indispensables à la bonne marche de nos écoles de musique.

Le comité directeur de l'U.D. du Rhône, et son président, M. Bernard, se réjouissent du sérieux, avec lequel le Comité technique a pris à cœur le travail important qui lui a été confié, et espère que chaque président et chaque directeur de société, prendra conscience de l'importance de l'aide que peut, et doit apporter ce comité technique à chacune de nos sociétés musicales. Il recommande à tous de suivre attentivement les travaux de ce comité et de s'informer en assistant aux réunions de travail organisées dans chaque secteur et dont le président et le délégué technique de chaque groupement sont informés suffisamment tôt pour prévenir toutes les difficultés. D'apporter également leurs suggestions, et le fruit de leur expérience. Ce sera la manière la meilleure, et la plus efficace d'aider non pas à la survie, mais au développement de nos sociétés musicales.

P.S. — Pour la région Rhins et Trambouze, M. Vergnales, romplace M. Vilal (indisponible), comme délégué technique. A. VETTARD.

Le concert salle Molière

Le soir, la salle Molière était fort bien garnie, malgré les départs de Pentecôte. Dans une première partie, la nombreuse cohorte de « Germania » fit entendre de la musique religieuse (avec un très beau « Sanctus » de F. Slicher ; de la musique romantique (« Paix du soir », de Schubert et « Recueillement en forêt », de Franz Abt) ; et de la musique moderne dont une « Chanson agressive », de Willy Sendt, qui propose l'union de tous pour un monde meilleur.

La direction nuancée de M. Kühn et la qualité sonore des voix graves furent unanimement appréciées. Et moins (pour notre goût de Français), l'usage un peu fréquent des « soprano ». En seconde partie, c'étaient des chants populaires du monde entier : Provence, Dalmatie, Russie, Amérique, Tassin (avec une parodie très helvétique de l'exubérance italienne).

C'est sans doute dans les chants de Souabe et de Hesse que « Germania » brilla le mieux ! Et il faut louer aussi les solos de l'excellent baryton Hans Weigand, dans un negro spiritual, et dans une chanson russe, qui fut bisnée.

A l'entr'acte, M. Gianoglio (dont les paroles furent traduites par M. Eudeline) fit avec flamme l'éloge de « Cette Musique sans laquelle nos petits villages, nos petites villes, nos grandes cités ne pourraient célébrer nos différentes Fêtes Nationales, nos jours de liesse, nos tristes journées de détresse et de malheur.

En le remerciant, M. Schwenk lui offrit un tableau représentant le Römer, et lui remit l'insigne de Germania, ainsi qu'à tous les membres du bureau des « Vieux Amis ». Geste qui fut imité par nos Lyonnais, remettant aux choristes allemands l'insigne des « Vieux Amis ».

L'excursion en Beaujolais

Malgré tous les charmes de Lyon, les Francfortois, qui ne sont pas uniquement des amateurs de bière, mais aussi des vignerons, ne pouvaient manquer de parcourir le Beaujolais.

Partis de Lyon, à 9 h., ils étaient reçus à la Chambre de Commerce de Villefranche, à 10 h., et visitaient le caveau de « Ville-Morgon ».

Après le déjeuner à la Chapelle-de-Guinchay, MM. Paul Marcon, président d'honneur, et Marcel Canaud, directeur honoraire des « Vieux Amis », le capitaine Dalenac, chef de musique au 9^e R.I.A., et Léon Abram, représentant M. Gabriel Rolando, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est, prirent successivement la parole pour féliciter la chorale « Germania » et remercier les « Vieux Amis », organisateurs de cette magnifique réception.

Le circuit Beaujolais se poursuivit par un temps magnifique, pour un retour à Lyon à l'heure du repas (pris comme tous les précédents dans un restaurant des environs de la place Morand, qui avait su s'équiper pour recevoir ces nombreux convives).

« Germania » est repartie à 6 h. 15. Mais les « Vieux Amis » étaient venus nombreux saluer, une dernière fois, à la gare de Perrache, les choristes de Francfort.

L'assemblée générale de la Musique Municipale de Grenoble

L'assemblée générale de la Musique municipale de Grenoble s'est tenue mardi 3 mars, à la salle des répétitions, terrasse du jardin de ville.

La réunion était présidée par M. Henri Guigne, le dévoué président actif de la Société. A ses côtés avaient pris place, M. Surzur, maire-adjoint de la Ville ; M. Fouillard de Lancy, secrétaire départemental de la Fédération des Sociétés musicales et chorales du Sud-Est, représentant M. Revol, empêché ; M. André Commandeur, premier vice-président délégué ; M. Montmaguel, secrétaire général ; M. Jacques Perret, trésorier, et M. Deson, directeur de la Société.

La séance ouverte, à 21 h., commença par la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, puis, M. Montmaguel, secrétaire, fit le rapport d'activité de l'année écoulée. Les deux comptes rendus furent adoptés à l'unanimité des membres présents. Le président remercia vivement le secrétaire pour la précision des faits rapportés sur l'activité 1963, ainsi que pour l'élaboration de projets sur l'activité 1964.

Le rapport financier devait ensuite montrer une saine gestion. M. Jacques Perret, trésorier, présenta, avec beaucoup de clarté, les différents chapitres des recettes et des dépenses. Il fut très applaudi et félicité pour son travail et son dévouement à la société.

M. Deson, directeur, chef unanimement apprécié pour sa gentillesse et son dynamisme, remercia les sociétaires pour leur assiduité ainsi que pour l'effort donné à Grenoble et dans les divers quartiers de la ville. Il déclara que l'assiduité est la base de tout progrès musical et, qu'avec des répétitions suivies, on peut envisager l'avenir avec confiance. Le président approuva ces paroles encourageantes et félicita M. Deson et M. Millin, directeur de l'école de musique, pour les résultats flatteurs obtenus dans les divers examens, tant en solfège qu'en instrument. Les jeunes dit-il, c'est l'avenir de la société, c'est la relève assurée, grâce à cette école dont nous sommes fiers.

Après le renouvellement du bureau, réélu à l'unanimité, avec, en plus, M. Méary, ex-sociétaire nommé président d'honneur, il appartenait à M. Surzur, maire-adjoint de Grenoble, de clore ces débats. Il se montra particulièrement satisfait de se retrouver au milieu de musiciens, ayant lui-même appartenu, dans sa jeunesse, à une formation musicale. Connaissant bien les problèmes et les difficultés actuelles des formations de musique, il déclara, qu'avec ses proches collaborateurs, il ferait tout ce qui lui serait possible de faire pour aider, encourager et développer la musique populaire à Grenoble. Après avoir félicité le président pour la haute tenue de cette assemblée, il procéda, avec M. Fouillard, à une importante remise de médailles, à des sociétaires particulièrement méritants. C'est ainsi que M. Georges Cottin se vit décerner la médaille de bronze de la Confédération et MM. Oddoux Paul, Perret Georges et Croizat Jean, la médaille d'argent de la Confédération musicale de France.

Un vin d'honneur offert par la Société devait terminer, dans une ambiance sympathique, cette importante réunion.

La visite de Lyon

Lors d'un des premiers séjours à Lyon de M. Lhone, qui a tant fait pour les relations entre Lyonnais et Francfortois, M. Gianoglio, est « animateur prodigieux », qui présida la doyenne des Sociétés chorales de Lyon, lui faisant part de son désir de recevoir une chorale de Francfort. Très vite, les « Vieux Amis » furent aiguillés vers « Germania », une société très florissante, de Sindlingen, une localité de la banlieue francfortoise, à 12 kilomètres du fameux « Römer » qui est, on le sait, l'hôtel de ville de la cité impériale.

Et, grâce à aux qualités d'organisateur exceptionnel et à la générosité inépuisable de R. Gianoglio, secondé par de vaillantes équipes de Vieux Amis, rendez-vous fut pris pour Pentecôte 1964.

« Germania », arrivée à Lyon dans la nuit de vendredi à samedi, commença ses promenades dans notre ville, dès samedi 10 h. par une répétition salle Molière, et par la visite du Musée Français de l'Automobile de Rochetaillée.

Après le déjeuner pris en commun, ce fut la visite commentée de la ville avec une hôtesse du Syndicat d'initiative, parlant allemand.

La réception à l'Hôtel-de-Ville

A 18 h., dans le Grand salon, les choristes de « Germania » étaient réunis avec de nombreux amis lyonnais.

M. Gianoglio, remerciant de leur aide à la municipalité de Lyon, M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France. Au nom de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est, dont il est lui-même vice-président, il excusa M. Gabriel Rolando, le président à qui un deuil cruel n'avait pas permis d'être présent. Il remerciait encore M. F. Bernard, président de l'Union départementale des Sociétés musicales du Rhône et M. P. Weinborn, président de l'Union des Sociétés musicales de Lyon ; M. Antoine Mallet, président de l'Union départementale de l'Ain.

Le général Seive, adjoint aux Beaux-Arts, saluait M. Tapernoux, premier adjoint, représentant M. Louis Pradel et les choristes allemands et français. Il rappelait le concert presque « journalier » que Francfort, donne aux manifestations lyonnaises. Il faisait l'éloge de l'accueil francfortois dont il a été encore, le 12 avril, l'heureux bénéficiaire. Et il énumérait les nombreuses sociétés artistiques qui ont précédé « Germania », à Lyon, comme la « Tanzkreiz », le « Judenchor » ou la « Singacademie »...

M. Schneider, au nom de la Ville de Francfort, saluait la municipalité lyonnaise et évoquait les antiques relations entre les deux villes dont le caractère, la situation géographique, le destin commercial sont si proches les uns des autres. Et il offrit un beau livre sur Francfort à M. Seive.

M. Hans Schwenk, président de « Germania » ajouta quelques mots chaleureux pour associer à l'union des deux villes, l'amitié de deux peuples.

On voyait à cette réception : M. le sous-préfet Rude, chargé de mission culturelle Rhône-Alpes ; MM. les adjoints Morin, Thibaudet, Bayet, Colonel Rimaud ; M. Jaquet, président de l'A.J.P. ; M. Jarnal, directeur des « Vieux Amis » ; M. Abram, secrétaire de la Fédération du Sud-Est ; Robert, directeur de l'Harmonie municipale ; Vettard, de la chorale des Etats-Unis ; Alexandre, de la Chorale Berliet, et des personnalités musicales comme MM. Gavrier, Tricou, Mourier, Dumoulin.

Pour terminer « Germania » donna, sous la direction de M. Walter Kühn, un échantillon de son répertoire : un beau choral dont les parties étaient admirablement équilibrées.

SUD-OUEST

BORDEAUX

Un Premier Prix avec Coupe pour l'Orchestre d'Accordéons

L'Association musicale d'éducation populaire, et Ecole de musique, où toutes les matières de l'enseignement musical sont absolument enseignées, vient de présenter sous le titre « Les Benjamins de Bordeaux » l'Orchestre d'accordéons de Bordeaux aux finales des concours nationaux, organisés les 6 au 10 mai 64, à Paris, par l'Accordéon-Club de France.

Sous la conduite de M. Millerand et Mme. nous rappelons les palmarès de cette jeune et active phalange d'accordéonistes. En 1959, finaliste à Paris, de la Coupe de France radiophonique de l'accordéon.

En 1963, premier prix avec coupe, en deuxième division, au concours international de l'A.C.F., à Paris.

En 1963, décembre, premier prix et coupe de la Ville de Bordeaux, au grand concours national d'accordéon, à Bordeaux, sous le patronage de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest et l'égide du Comité d'Aquitaine de l'A.C.F. Ainsi qualifié, l'Orchestre d'accordéons, vient de se voir décerné, à Paris, un premier prix avec coupe et félicitations unanimes du jury, en première division. Par cette récompense, possibilité est offerte à cette formation de pouvoir accéder à la division supérieure.

M. Millerand, président-directeur, s'est joint au bureau pour féliciter les jeunes musiciens, et leur adresser ses plus sincères remerciements, ainsi qu'à leurs parents.

Ainsi cette vaillante et vibrante jeunesse, sait se piler avec fierté, à la dure discipline, qui seule conduit au sommet.

CHEFS DE MUSIQUE

pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS

Attributs brodés mains
métier suisse

LES BRODEURS RÉUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3^e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50

se recommander du journal

VILLENAVE-D'ORNON

Harmonie Sainte-Cécile et Estudiantina

Le dimanche 10 mai, à eu lieu un concert donné par les deux sociétés musicales de Villenave-d'Ornon (Gironde) : l'Harmonie Sainte-Cécile et l'Estudiantina.

Ces deux sociétés, dont M. Capdeville est le président infatigable et dévoué, se sont fait entendre dans un répertoire des plus choisis, et il faut louer le directeur commun de ces deux sociétés, M. Berteau, qui a su donner à des éléments jeunes, une connaissance et un goût musical qui lui font honneur.

Aussi, les spectateurs nombreux n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux exécutants de ces deux sociétés qui constituent une véritable richesse musicale de la commune de Villenave-d'Ornon.

A noter également, la variété des danses et chansons proprement girondines du Rigodon Taillonnais dont Mme Leboche est présidente et directrice en même temps, sans oublier en finale, un excellent quadrille des lanciers dansé par cette formation.

Parmi toutes les personnalités présentes, citons notamment M. Pillet, maire de Villenave-d'Ornon, et M. Laporte-Trilles, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest.

COUTRAS

Festival de Musique

organisé par l'Union Musicale

L'Union musicale de Coutras a eu la lourde tâche d'organiser cette année le festival de musique du Groupement des Sociétés musicales du Libournais. Disons tout de suite que cette manifestation a connu un immense succès et une foule nombreuse se pressait, place Barraud, pour entendre les Sociétés musicales.

Le matin, après la messe en musique faite par l'Harmonie de Guîtres et chantée par la Chorale S.N.C.F. de Bordeaux, avait lieu la réception de M. Magnien, sous-préfet de Libourne, et Mme.

Les personnalités se rendaient ensuite devant le monument aux morts où une gerbe en forme de lyre était déposée, l'Harmonie de Guîtres sous la baguette de son chef, M. Duhard, joua une vibrante « Marsellaise ».

La Municipalité offrait un vin d'honneur. M. Jambon, maire de Coutras et conseiller général, souhaita la bienvenue à M. le sous-préfet et aux personnalités, se félicitant que cette manifestation musicale ait lieu dans la cité coutrillonne.

M. le sous-préfet répondit au maire, après avoir rappelé l'état d'esprit du Sous-Préfet, d'Alphonse Daudet, obsédé par le discours qu'il devait prononcer, il ajouta : « Eh ! bien moi, je n'aurais pas le même souci ce matin en venant dans cette ville magnifique de mon arrondissement. Grisés d'harmonie nous pourrions nous épanouir. Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de nous réjouir de retrouver cette magnifique musique française et de me permettre de saluer M. Henri Sauguet, auteur de tant d'œuvres célèbres.

Avant midi, une délégation composée de MM. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; Jambon, maire ; Mme Luquet, ancien maire de Coutras, et M. Blanchard, président du Groupement des Sociétés musicales du Libournais, se rendait au domicile de M. Tournarie, président de l'Union musicale de Coutras, actuellement souffrant. M. Ciran lui remettait la Médaille de la Fédération.

M. et Mme Tournarie furent très touchés de cette marque de sympathie et c'est visiblement très émus qu'ils remerciaient la délégation.

Après un défilé en ville des nombreuses sociétés participantes, le festival commença. Au jury présidait M. Henri Sauguet, avec MM. Achille, chef de musique de première classe ; Ciran, président de la Fédération ; Bousquet, trésorier ; Dubourg, président des Sociétés musicales du Bassin d'Arcahon ; Durand, président d'honneur du Groupement du Libournais, et Mme Gourmalen, ex-professeur de musique.

Quinze sociétés se présentèrent : l'Union musicale Sainte-Cécile de Guîtres, l'Union Sportive Fronsadaise, Harmonie de Lussac, L'Avant-Garde de Mussidan, Harmonie de Bellet, l'Union musicale de Mussidan, Chorale S.N.C.F. chants et danses folklorique, Le Réveil d'Albac, l'Union musicale de Lagorce, Harmonie de Vayres, La Lyre de Sainte-Denis-de-Piles, La Vigilante de Lussac, Harmonie Sainte-Cécile de Saint-Emilion, Les Pompiers de Libourne, batterie, Société musicale de Montpon-sur-l'Isle, donnèrent le meilleur d'eux-mêmes sous la baguette de leurs chefs respectifs.

Toutes les sociétés participantes ont reçu un diplôme et une médaille. Mais nous devons citer particulièrement la Chorale S.N.C.F. (hors-concours) qui a les félicitations du jury pour sa présentation, l'Harmonie de Bellet a reçu une coupe offerte par M. Lathière, député, l'Union musicale de Mussidan a reçu une plaquette de vermeil offerte par Mme Luquet, l'Harmonie de Montpon un prix spécial offert par M. Henri Sauguet. Les harmonies de Vayres et Lagorce ont reçu des médailles offertes par M. Lathière. Trente jeunes parmi les plus méritants ont reçu un diplôme d'honneur.

En définitive, une excellente journée à l'actif de la musique populaire. Sincères félicitations et un grand bravo aux organisateurs ainsi qu'au speaker, Jean Blanchard.

La médaille de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest fut également remise à M. Lafaye de La Lyre de Saint-Denis-de-Piles, pour 33 ans de loyaux services comme porte-drapeau à cette société.

GUJAN-MESTRAS

Le Festival du 3 mai

Le festival du 3 mai organisé par l'Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras fut, en tous points, une réussite complète.

Dès le matin, l'assistance nombreuse avait su apprécier le talent des musiciens solistes de la société du Forze, pendant la messe en l'église Saint-Maurice. Cette société, placée sous la baguette de M. Castaing, avait exécuté avec un rare brio les œuvres de grands maîtres tels que Grieg, Mozart.

En même temps, au cours d'un impeccable défilé dans les rues de Mestras, la fanfare : La Cocarde de Saint-Giers-de-Canese faisait apprécier sa parfaite tenue.

L'après-midi, au monument aux morts, répondant à l'appel de la fanfare : Les Bleus de Notre-Dame-d'Arcahon, les sociétés s'alignaient sur la place de la mairie. La foule observait une minute de silence à la mémoire des morts des deux guerres. Les personnalités s'inclinaient devant le monument, y déposant une ma-

DOLNET

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE



Ses derniers Modèles de

SAXOPHONES

TROMPETTES

CLARINETTES

MATÉRIEL DE JAZZ etc...

Catalogue franco sur demande

Etablissements DOLNET

31, Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Marolles)

Un vin d'honneur offert par la Société devait terminer, dans une ambiance sympathique, cette importante réunion.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPÉCIALISTE

UNIFORMES REGNARD

Ets. PIQUET :

30, rue de Lisbonne - PARIS VIII^e
Laborde 34-00

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 165 Frs

TARN

Le VII^e Festival fédéral de Musique

Tous ceux qui ne peuvent soustraire quelques soirées de leur vie courante pour suivre les activités artistiques ou musicales des sociétés locales, attendent avec anxiété le jour «J» du festival départemental du Tarn pour reprendre contact avec l'art musical.

Il faut avouer tout de suite que cette manifestation qui est entrée maintenant dans son 7^e cycle, remporte chaque fois un très grand succès tant auprès du public qu'auprès des musiciens eux-mêmes.

Il paraît que l'inventeur du festival serait Hector Berlioz, lequel, en 1840, détermina le directeur de l'Opéra, M. Pillet, à organiser une représentation monstre groupant 600 exécutants choristes et instrumentistes. Mais, ce ne fut qu'en 1878 que l'Académie française admit le mot en tant que synonyme de grande fête musicale.

Eh bien, cette grande fête musicale, nous l'avons vécue à Carmaux, le dimanche 14 juin 1964, où 30 sociétés de la Fédération du Tarn, groupant plus de mille musiciens et chanteurs, rassemblèrent pleinement un public avide d'entendre de la vraie musique.

La lourde tâche de cette organisation avait été confiée aux deux sociétés locales : l'Harmonie «Union Musicale» et l'Orphéon «Les Enfants de Carmaux». Aussi, ce fut avec tout leur dévouement et avec tout leur cœur que ces musiciens

mirent sur pied un magnifique programme qui fut cette 7^e fête fédérale fut digne des précédentes. Leurs efforts furent largement récompensés et le succès magnifique.

Dès 9 h. 30 du matin, tandis que les batteries faisaient entendre leurs roulements de tambours et leurs sonneries de clairons et de trompettes (rappelant aux anciens le bon temps où l'art musical était florissant dans la cité minière), les portes du concours du «Jeune soliste» s'ouvrirent aux jeunes musiciens tarnais de moins de 20 ans. Une trentaine de concurrents, classés en deux catégories : de 13 à 15 ans et de 16 à 18 ans, se présentèrent devant un jury composé de chefs de musique. Plusieurs prix furent attribués et, au cours de la soirée de gala, M. Gabriel Satgé, président des Sociétés musicales du Tarn, fit la remise des médailles et des diplômes à ces virtuoses en herbe. Voici le palmarès officiel de ce concours :

Catégorie supérieure (plus de 15 ans) Premier grand prix d'honneur: Livrado Hoyon - Castres (clarinette); deuxième grand prix d'honneur: Colette Walzac - étudiants Albi (mandoline); Anne-Marie Cabot - Réalmont (clarinette); premier prix avec félicitations du jury: Albert Villeneuve - Albi (clarinette); Jacques Terrat - Briaxette (cor-alto); François Fabre - Albi (guitare); premier prix avec mention spéciale d'interprétation et félicitations du jury: Marc Cauquill - Mazamet (trompette); félicitations du jury avec diplôme: Maurice Sicard - Castres; Jean-Paul Ouradou - Roquecourbe; Jean-Claude Liraud - Roquecourbe; Danilè Bergon - étudiants Albi; Jean-Paul Latgé - Albi; André Bardet - Albi; André Bibbal - Albi.

Catégorie moyenne (moins de 15 ans)

gnifique gerbe barrée aux couleurs de l'Harmonie Saint-Michel.

Puls c'était l'entrée en défilé au stade municipal où attendait une foule nombreuse.

Les tribunes étaient pleines à craquer et les spectateurs se pressaient de plus en plus nombreux au fur et à mesure que la soirée s'avantait. Ce succès populaire certain est la preuve que le public est loin de se désintéresser, comme les pessimistes ont coutume de l'affirmer, des efforts de nos sociétés musicales.

Dans la tribune officielle, on remarquait : M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest; M. le docteur Louis Bézian, président de l'Union des Sociétés musicales du Bassin d'Arcachon et de ses environs; M. Dubourg, vice-président; M. R. Camelyre, secrétaire; M. Sahunet, représentant M. le maire; M. Lehmann, maire de Le Teich. Les présidents de toutes les sociétés.

Le podium accueillit tour à tour les diverses sociétés. Toutes se firent remarquer par leur tenue et le brilo de leur exécution, ayant à cœur de se produire dans une œuvre de haute qualité technique et artistique à la fois. La Cocarde de Saint-Ciers-de-Cannesse, à la présentation colorée, les Jeunes de l'Accordéon du Bassin, aux pittoresques chapeaux et dont le morceau «Bouquet de valses» fut très apprécié, Les Bleus de Notre-Dame, avec les célèbres marches napoléoniennes, apportèrent gaieté et variété dans un programme où l'on relevait les noms de Bazin, Bizet, Beethoven, Meyerbe, Rossini, etc.

L'Harmonie d'Andernos subissait un examen officiel comptant pour son classement. Elle avait choisi l'«Ouverture du

Voyage en Chine». L'Harmonie de Salles nous présentait son nouveau chef, M. Busnel. On appréciait les productions de l'Harmonie de Facture-Biganos, de la Fauvette de Labouheyre-Ychoux, de la Sirène de Mimizan, de l'Harmonie Sainte-Cécile de Le Forge à l'impeccable présentation, de l'Harmonie de La Teste, de l'Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras, et de l'Avenir musical Arcachonnais.

Le morceau d'ensemble sous la baguette de M. Castaing fut très chaleureusement applaudi, si bien qu'il fut bissé à la satisfaction générale.

A l'issue du festival, un vin d'honneur rassembla les personnalités. M. Bézian, président de l'Harmonie Saint-Michel, remercia très simplement tous ceux qui, ayant contribué par leur dévouement et leur talent à la parfaite réussite de cette journée. M. Dubourg rappela en termes émus les premières années de l'existence de l'Union des Sociétés musicales du Bassin, déjà «quadragénaire». M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, se montra très satisfait de cette agréable journée et leva son verre au développement et à la prospérité des Sociétés musicales. Enfin, M. Sahunet, adjoint au maire de Gujan-Mestras, félicita toute l'assemblée pour la bonne réussite de cette journée et encouragea les musiciens à poursuivre une œuvre aussi importante que l'éducation esthétique des masses populaires.

En effet, tous les organisateurs, responsables, participants peuvent s'enorgueillir, à juste titre, d'avoir œuvré pour le bon renom des sociétés musicales et pour le développement d'un art indispensable au rayonnement d'une région, voire même d'un pays tout entier.

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée à CHARNAY-LES-MACON (Saône-et-Loire)

CHEFS DE MUSIQUE !

En attendant la réception de notre catalogue annuel (en préparation) nous vous rappelons nos messes et ouvrages de caractère religieux qui vous permettront d'établir votre prochain programme de Sainte-Cécile.

Messes

		TARIF
Boscher	MESSE MILITAIRE (F)	C
Jacquet	MESSE MILITAIRE en 5 numéros : 1) Entrée; 2) Offertoire; 3) Elévation; 4) Communion; 5) Sortie (T.F.) - Chaque numéro	A
Maillochaud	MESSE en ut avec chœur ad. lib. 2 ou 3 voix à l'unisson (T.F.) (partie de chœur 1,40)	D
Martin F.	GRAND-MESSE CLASSIQUE en 5 numéros : 1) Entrée: Marche Religieuse d'Alceste, de Gluck; 2) Offertoire: Sarabande, de Haendel; 3) Elévation: Hymne à la nuit, de Rameau; 4) Communion: Ave Maria, de Schubert (soli de saxos altos et ténors); 5) Sortie: Marche des Ruines d'Athènes, de Beethoven (F.). Chaque numéro	B
Stellian	MESSE en 5 numéros : 1) Entrée solennelle; 2) Offertoire; 3) Elévation; 4) Communion; 5) Sortie solennelle (T.F.). Chaque numéro	A
Stellian	MESSE SUR DES CANTIQUES CÉLEBRES en 5 numéros composés chacun de 2 cantiques, arrangement de Robert Martin : 1) Entrée: Gloire à Dieu pour son pain - Prière pour l'Unité; 2) Offertoire: Mon âme bénit le Seigneur Seigneur seul maître du monde; 3) Elévation: Tu es mon berger - O Seigneur comment reconnaître; 4) Communion: J'ai reçu le Dieu vivant - Tu es Seigneur le lot de mon cœur; 5) Sortie: Tandis que le monde proclame - Nous voulons Dieu (T.F.). Chaque numéro	A
Stellian	MESSE en 5 numéros : 1) Entrée solennelle; 2) Offertoire; 3) Elévation; 4) Communion; 5) Sortie solennelle (T.F.). Chaque numéro	A

Andantes et morceaux de caractère religieux

TRES IMPORTANT. — Cette rubrique ne comprend que des œuvres originales modernes. Voir également de très nombreux andantes classiques célèbres à la rubrique «Transcriptions d'œuvres célèbres» page 11 de notre dernier catalogue N° 52, paru en septembre 1963

TARIF. — Sauf exceptions indiquées tous ces morceaux sont du tarif A.

Allier	Gloire à la France, avec chœur à 1, 2, 3 ou 4 voix. Partie de chœur: 1,90 F. (F.). tarif B.	Hubert	Elegie, solo de basse, baryton, trombone ou cor (F.), tarif B.	Mansion	N.D. du Chêne (T.F.)
Andrieu	Extase (F.)	Labolle	Sur les Cimes (T.F.)	Marsal	Andante Religieux (T.F.)
.....	Hymne à la nuit (F.)	Le Chant des Vierges (F.)	Martin R.	Le Chant des Adieux (T.F.)
.....	Hymne à Vesta (A.F.)	La Fêtes des Anges (T.F.)	Monge	Sursom Corda (T.F.)
.....	La Fée aux bruyères (F.)	Prière exaucée (T.F.)	Morand	Adoremus (T.F.)
.....	Plus près de toi mon Dieu, célèbre cantique (F.)	Vision divine (T.F.)	Niverd	L'Ange Gabriel (T.F.)
Boisson	Eurydice (F.)	Maillochaud ..	Voix célestes (F.)	Noslin (De) ..	Méditation (M.F.)
.....	Illusion (F.)	Extase (T.F.)	Sainte Cécile (T.F.)
.....	L'Idole (F.)	O Salutaris (chant ad. lib.) (T.F.)	L'Etoile de Bethléem (T.F.)
Bonisseau ..	Prière du matin (T.F.)	Papelard	Choral et Arioso (T.F.)
Fernand	Invocation (F.)	Pensée d'Automne (F.)	Parès	Méditation (M.F.) Harmonie seulement.
Fievet	Contemplation (A.D.) Harmonie seulement. Tarif B.	Prière du matin (T.F.)	Planet	Chant de Ste-Cécile (T.F.)
.....	Méditation (A.F.)	Le Sanctuaire (T.F.)	Pontet	Protestons-nous (T.F.)
.....	Solitude (A.D.) Tarif B.	Un Rêve (mélodie) fanfare seulement (T.F.)	Rosée du Ciel (T.F.)
Gadenne	La Cathédrale (T.F.)	Chassin	Prière (T.F.)	Popy	Enchantement (F.)
.....	Reliques sacrées (T.F.)	Couleuvrier ..	Premier andante religioso (T.F.)	Rottier	Cantabile (F.)
.....	Le Sanctuaire (T.F.)	Delaye	Réverie du soir (F.)	Roux	Sous le Porche Gothique (F.)
.....	Sous les ogives d'or (A.F.)	Delbecq A.	Enchantement d'un soir (T.F.)	Semler Colliery	Pièce funèbre (F.)
.....	Voûte mystique (T.F.)	Delchevalerie ..	Près du Clocher (F.)	Spörck	Andante Cantabile (A.F.) tr. Chomel. Harmonie seulement. Tarif C. Il n'existe pas de conducteur mais seulement la grande partition à 9 F.
Silet	Invocation (F.)	Sanctae Ceciliae (F.)	Méditation (A.F.) tr. Chomel. Harmonie seulement. Tarif C. Il n'existe pas de conducteur mais seulement la grande partition à 9 F.
Goguillet ...	Prière (F.)	Delmas	Elegie (A.F.)	Le Rameau d'Or (T.F.)
Habourdin ..	Deux chants religieux : 1) Au Christ Roi; 2) Tantum d'Amiens. Les deux ensemble, tarif B.	Soir d'Été (A.F.)		
Hubert	Andante et Largo (T.F.)	Doré	Andante Mineur (A.F.)		
		Escudie	Pluie de Roses (F.)		
		Premier Andante (T.F.)		
		Deuxième Andante (T.F.)		
		Fernand	Implication (F.)		
		Mailly	Invocation (T.F.)		

ENVOI DES CONDUCTEURS EN COMMUNICATION SUR DEMANDE

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour harmonies, fanfares et batteries - fanfares

Premier prix d'honneur: Vincent Franco - Carmaux (saxophone); premier prix avec félicitations du jury: Michel Trantoul - Graulhet (saxophone); Jean Verheyre - Briatexte (piston). Félicitations du jury avec diplôme: Claude Feltrin - Briatexte; Serge Sire - Mazamet; Michel Radakowitch - Mazamet; Christian Bruguière - Graulhet; Claude Tournier - Graulhet; Jean-Louis Azalbert - Lavaur; Jean-Pierre Galaup - Carmaux; Alain Thuriès - Lavaur; Raymond Staffoni - Carmaux.

Le public, les musiciens et les membres du bureau fédéral purent se convaincre de la valeur musicale des jeunes qui méritent d'être suivis attentivement et d'être soutenus par tous les moyens possibles, notamment par l'organisation annuelle de cette épreuve dans laquelle ils peuvent puiser le stimulant indispensable à leur épanouissement futur. Il est certain que ce concours aura eu le mérite de découvrir de jeunes talents qui, nous l'espérons, persévéreront dans la voie artistique qui s'ouvre à eux.

Alors que la matinée avait été réservée aux jeunes solistes et aux batteries certaines défilèrent même dans les agglomérations voisines de Blaye-les-Mines et de St-Benoit-de-Carmaux, l'après-midi vit le rassemblement de tous les groupements musicaux de la Fédération. Après avoir sillonné les rues de la ville, les batteries, les fanfares, les harmonies et les orphéons se retrouvèrent à 16 h. devant le podium du théâtre de la nature du Candou pour se produire devant une assistance nombreuse.

Alternativement, les batteries se succédèrent sur le podium et exécutèrent des morceaux choisis par leur directeur. Programme de choix et interprétations parfaites soulèverent les applaudissements chaleureux du public et permirent d'apprécier la valeur musicale de ces groupements. Puis, ce fut le concert de l'Harmonie fédérale des «Juniors». Cent-cinquante jeunes musiciens venus de toutes les sociétés fédérées, exécutèrent, sous la direction de M. Noël Grand, directeur de l'Harmonie de Mazamet, les morceaux suivants: «Sérénade» de Dondeyne; et «Ah! si j'étais resté célibataire», de Luxembourg. Cette jeune phalange fit honneur à la Fédération en s'acquittant avec maestria de sa tâche et elle sut plaire aux auditeurs. Bravo les jeunes!

Mais, ce 7^e festival devait connaître son apothéose dans la soirée avec le spectacle de gala donné dans le magnifique cadre de verdure du parc du Candou. La foule était considérable et débordait l'enceinte du théâtre. Parmi les personnalités présentes, nous avons pu remarquer au premier rang: M. le chef de cabinet du préfet et Mme; M. Larroque, conseiller général de Carmaux; M. Varelles, maire de Carmaux; M. Apicella, officier de police principal; M. Gabriel Satgé, président de la Fédération des Sociétés musicales du Tarn; MM. Julien, trésorier, et Bascoul, secrétaire général de la Fédération.

Le programme était des plus variés. Tout d'abord, trois sociétés, la batterie fanfare de Montredon-Labessonnié, l'Alerte Albigeoise et la batterie-fanfare l'«Avenir Saint-Sulpicien», qui n'avaient pu être présentes l'après-midi, se produisirent en intermède au cours de la soirée.

Le rideau se leva sur l'audition de la chorale fédérale, groupant les chanteurs d'Albi, Carmaux, Castres et Galliac, sous la direction du talentueux chef carmausin, M. Carlvenc, et elle enleva avec brio les œuvres suivantes: «Petruca - Stenka Razina», de Geoffroy; «La Fête du Gul», de Chapuis; «Le Chant de la Terre», de Bréard; et l'«Hymne à la Nuit», de Rameau.

Ce fut ensuite le tour de l'Estudiantina Albigeoise, ensemble d'instruments à cordes, de se présenter sur le podium. Cette formation vient de remporter récemment un premier prix d'exécution au concours de Châteaudun et a été classée en division supérieure A. Sous la baguette de son directeur, M. Friblak, elle interpréta trois morceaux de choix de son répertoire à la satisfaction générale: «Soyons gais», marche de Paul Borely; «Les deux guitares», air russe avec arrangement de Clor; et «Le rocher fantôme», ouverture dramatique de Staz-Popy.

Puis, ce fut un style totalement différent avec le groupe de danseurs de la société languedocienne «Le Caléih» de Carmaux, qui, aux sons de l'accordéon et de la «cubrette», exécuta bourrées et autres danses du terroir avec ensemble et avec une fougue toute particulière, prouvant ainsi que le folklore est toujours bien vivant dans le cœur des Languedociens. Ces artistes carmausins furent très applaudis et rappelés à plusieurs reprises.

Le programme se termina par le grand concert de l'Harmonie fédérale, groupant quelques 250 éléments du département. Cette importante formation, sous la baguette de M. René Anciaux, directeur de l'harmonie «Les Enfants d'Albi», interpréta successivement les morceaux suivants: «Les Noces de Filaro», ouverture de Mozart; «La Symphonie inachevée», de Schubert; et «Le Jour le plus long», de Paul Anka, fut le bouquet final interprété par l'harmonie et par les choristes (soit plus de 400 exécutants).

Au cours du spectacle, M. Satgé remercia les personnalités présentes et le nombreux public et félicita tous les organisateurs qui, par leur dévouement, ont largement contribué au succès de cette journée. Il définit aussi le but de ces manifestations: mieux faire connaître et aimer la musique dans un esprit totalement désintéressé.

En conclusion, une belle journée pleinement réussie dont chacun gardera un excellent souvenir.

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant: A. EHRMANN.

Imprimerie de la «Vigie de Dieppe»
13, rue Claude-Groulard